

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 5 novembre 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°242 ■

ECONOMIE MONDIALE

Les cinq facteurs de l'incertitude

Par Mohamed A. El-Erian P 16

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le gouvernement table sur 4,2% en 2024

Selon les prévisions du projet de la loi de finances (PLF) 2024, la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,2% l'année prochaine. Une croissance qui sera tirée principalement par plusieurs secteurs d'activités, notamment les services, l'agriculture, le BTPH et l'industrie. P 3



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un million de foyers connectés à la fibre optique



Un million de foyers en Algérie sont désormais connectés à la technologie FTTH (Fiber to the Home), dite Fibre optique jusqu'au domicile. L'annonce a été faite hier depuis à Chlef par le ministre de la Poste des Télécommunications, Karim Bibi Triki.

P 2

PRIX MONDIAUX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

En légère baisse en octobre

Les cours internationaux du riz, du blé et de l'huile de palme reculent. L'indice de référence des prix mondiaux des produits alimentaires a légèrement fléchi en octobre et cède 0,5% par rapport à septembre, l'indice des prix des produits laitiers étant le seul à augmenter. C'est ce que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a annoncé, avant-hier vendredi, dans sa dernière note d'indice des prix du mois d'octobre.

P 4

IMPORTATION

Entrée en service de la nouvelle plateforme numérique

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué samedi, l'entrée en service, à partir de dimanche, de la nouvelle plateforme numérique permettant aux importateurs de retirer le certificat de respect des conditions et des modalités exigées pour l'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état. P 5

Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، مع جيون

LANCÉE
PAR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
**L'UNOP salue
l'initiative
nationale
de lutte contre
le cancer**

L'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) a salué l'initiative nationale de lutte contre le cancer lancée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique samedi un communiqué de cette association. « L'UNOP tient à saluer l'initiative nationale de lutte contre le cancer qui vient d'être lancée par le Président de la République et se félicite de cette initiative heureuse », relève la même source, soutenant qu'elle permettra de coordonner les efforts des acteurs concernés par la lutte contre ce mal endémique des sociétés modernes. En ce sens, l'UNOP a considéré « la mise en place de programmes à réaliser en matière de prévention et de dépistage précoce de cette maladie et de lutte contre les facteurs de risque », comme étant « la solution la plus viable et la plus pertinente de lutte contre le cancer ». L'UNOP a ajouté que cette initiative relève d'une démarche « à la hauteur d'une priorité de la politique nationale de santé publique ». « Nous sommes persuadés qu'il s'agit là, de la voie appropriée pour apporter des réponses satisfaisantes, rapides et opérationnelles aux difficultés vécues par les patients, ainsi qu'en ce qui concerne une meilleure disponibilité des médicaments anticancéreux et de l'accessibilité des thérapies les plus innovantes », ajoute le communiqué. L'UNOP a relevé à ce propos, qu'« un nombre important d'unités de fabrication de produits d'oncologie sont déjà entrées en phase de fabrication ou devraient l'être au cours des prochains mois, ce qui est de bon augure pour l'année 2024 en termes d'approvisionnement du marché et d'autosuffisance pour cette catégorie de médicaments et produits pharmaceutiques hautement sensibles ».

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un million de foyers connectés à la fibre optique

Un million de foyers en Algérie sont désormais connectés à la technologie FTTH (Fiber to the Home), dite Fibre optique jusqu'au domicile. L'annonce a été faite hier depuis à Chlef par le ministre de la Poste des Télécommunications, Karim Bibi Triki.

Par S T/Agence

Intervenait en marge de la cérémonie honorant le millionième abonné à la fibre optique, un résident de Chlef, le ministre a souligné que son secteur a enregistré un «bond qualitatif» dans la technologie FTTH, dont le nombre d'abonnés a atteint le seuil d'un (1) million au mois de novembre courant, contre pas plus de 53.000 abonnés en 2020. «Le nombre d'abonnés à la fibre optique a été multiplié par vingt entre 2020 et 2023 grâce aux efforts de l'Etat et des cadres du secteur, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la numérisation et la transition numérique», a-t-il dit. Et d'ajouter : «L'Algérie fait partie des rares pays africains et arabes à avoir atteint le seuil du million de familles

connectées à cette technologie. Ce qui permettra d'être au diapason des demandes de nos abonnés et de nous adapter de manière proactive aux besoins futurs requérant généralement de plus importants moyens dans le domaine». Le nombre d'abonnés à l'internet fixe est passé, quant à lui, de 3,5 millions en 2020 à 5,4 millions au mois de novembre courant, dont un million d'abonnés à la fibre optique, a précisé le ministre. Il a relevé, en outre, que «l'évolution positive» constatée dans les indicateurs du secteur, en termes de hausse du nombre des abonnés, d'amélioration du débit et de relèvement de la moyenne de diffusion de la technologie FTTH à travers les 58 wilayas du pays, est «le fruit d'une approche équilibrée pour la généralisation des technologies de l'information et de la communication à l'ensemble du territoire

national». La technologie FTTH assure une connexion de bonne qualité excluant les perturbations électromagnétiques et les coupures, en plus d'un débit pouvant atteindre les 300 Mbps. Le millionième abonné à la FTTH en Algérie, une famille résidant à la cité Guezou de la ville de Chlef, a bénéficié d'un abonnement de trois ans de 300 Mbps, offert gratuitement par Algérie Telecom (AT). A noter qu'un taux de 90 % des agences commerciales d'Algérie Télécom (AT) ont obtenu le label de la qualité d'accueil "Fi khidmatikoum", attribué par l'Institut algérien de normalisation (IANOR), tandis que la capacité de la bande passante internationale de l'entreprise est passée de 1.5 téraoctets/seconde en 2020, à 7.8 tb/s en novembre 2023, selon les responsables d'AT.

ONCOLOGIE

Les pharmacies hospitalières seront dotées de l'immunothérapie

Les pharmacies hospitalières à travers le pays seront dotées de l'immunothérapie. C'est ce qu'a fait savoir, vendredi à Alger, la présidente de l'Association algérienne de pharmacie hospitalière et oncologique (SAPHO), Pr. El-Mansouria Nebchi, en marge du 7e Congrès international de pharmacie hospitalière et oncologique, placé sous le thème « La pharmacie hospitalière à l'ère de la médecine de précision ». Pr. Nebchi a fait état de l'acquisition de l'immunothérapie dans le cadre de la médecine de précision, desti-

née à la prise en charge thérapeutique des patients atteints du cancer, de l'hémophilie et de la Sclérose en plaques. « Des traitements innovants qui contribueront à améliorer considérablement l'état de santé des patients », a-t-elle ajouté, selon l'agence La spécialiste a précisé, dans ce cadre, que ces médicaments innovants et efficaces ont été enregistrés par le ministère de la Santé en 2017, puis acquis par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) en octobre 2023. « Ils ne sont pas pris en charge par le Fonds national de lutte

contre le cancer, mais ce sont des traitements supplémentaires dont bénéficieront tous les patients souffrant de maladies qui étaient, il n'y a pas si longtemps, difficiles à traiter », a-t-elle soutenu. Mme Nebchi, également chef de service à la Pharmacie de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) « Ait Idir » (Alger), a qualifié ces traitements innovants de « saut qualitatif » dans le domaine de la santé en Algérie, soulignant la nécessité pour le pharmacien de s'adapter à ces nouveaux progrès. Concernant les effets secondaires de ces médi-

caments, Pr. Nebchi a indiqué que le pharmacien joue « un rôle actif » dans le suivi de ces effets sur le patient, outre la nécessité de faire des analyses spéciales avant de prescrire ces médicaments qui sont destinés au traitement, cas par cas, afin de procéder à un diagnostic précis de la maladie. S'agissant des dispositifs médicaux accompagnant ces traitements, la spécialiste a rappelé que le ministère de la Santé avait mis en place une commission ad hoc pour le recours à ces dispositifs.

Par R E.

SALON INTERNATIONAL DU TEXTILE, HABILLEMENT, CUIR ET EQUIPEMENTS

Le Texstyle Expo prévu du 19 au 21 novembre à la Safex

La 6ème édition du salon International du Textile, Habillement, Cuir et Equipements « TEXTSTYLE EXPO » est prévue du 19 au 21 Novembre 2023 à la SAFEX d'Alger, a annoncé hier l'organisateur de l'événement «CGCOM-EVENT» dans

un communiqué. Cette nouvelle édition verra la participations d'exposants de plusieurs pays, dont l'Algérie, la Chine, la Turquie, l'Italie, l'Egypte, l'UAE, la Tunisie, l'Indonésie, l'Inde et autres ... TEXTSTYLE EXPO est l'évène-

ment majeur en Algérie qui regroupe toutes les filiales et les métiers du secteur du textile et du cuir, dans le but de favoriser les échanges, créer de nouveaux investissements et partenariats, afin d'instaurer une industrie moderne et développée, en adéquation

avec les exigences contemporaines des produits de textile, d'habillement et de chaussures en matière de qualité, de savoir-faire et de conception, ce qui permet de commercialiser ces produits de manière fluide au niveau local et à l'étranger.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le gouvernement table sur 4,2% en 2024

Selon les prévisions du projet de la loi de finances (PLF) 2024, la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,2% l'année prochaine. Une croissance qui sera tirée principalement par plusieurs secteurs d'activités, notamment les services, l'agriculture, le BTPH et l'industrie.

Par Z R

«**L**a croissance économique devrait atteindre +4,2% en 2024, +3,9% en 2025 et +4,0% en 2026. Ces croissances résulteraient des performances de tous les secteurs d'activités», a indiqué le ministre des Finances, Laaziz Faïd, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Faïd qui évoquait le cadrage macroéconomique et budgétaire pour 2024 et perspectives 2025-2026 lors de sa présentation du PLF, a fait savoir que la croissance du secteur des hydrocarbures devrait évoluer de près de 1% en 2024, tirée principalement par les exportations de gaz naturel, de gaz naturel liquéfié (GNL) et de gaz de pétrole liquéfié (GPL) respectivement de +0,7%, +1,4% et +1,1%. Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut est maintenu à 60 dollars (USD) sur la période 2024-2026, alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 USD sur la même période, selon le ministre. S'agissant de l'évolution des activités du commerce extérieur, les recettes d'exportations de biens seraient de l'ordre de 49,8 milliards de dollars en 2024 avant d'atteindre 50,3 milliards USD et 51,6 milliards USD, respectivement en 2025 et 2026. Les importations, quant à elles, atteindraient les 43,5 milliards USD en 2024, puis 47,4 milliards USD en 2025 et 47,4 milliards USD en 2026. La balance commerciale devrait ainsi être excédentaire entre 2024 et 2026, en atteignant, selon les prévisions du PLF, 6,3 milliards USD d'excédent en 2024, puis 2,9 milliards USD en 2025 et 4,2 milliards USD en 2026. Le PLF 2024 s'attend, par ailleurs, à une forte hausse des dépenses budgétaires qui devraient atteindre 15.275,3 milliards DA en 2024, puis 15.900,4 milliards DA en 2025 et 15.705,6 milliards DA en 2026. En matière de recettes budgétaires, elles devraient atteindre 9.105,3 milliards DA en 2024 et augmenter en moyenne de près de +4,2% entre 2025 et 2026, pour atteindre 9.537,2 milliards DA en 2025 et 9.881,9 milliards DA en 2026.

Concernant la fiscalité des hydrocarbures, une baisse de 8,9% devrait être enregistrée en 2024 par rapport à l'année 2023. Elle passerait de 3.856,3 milliards DA en 2023 à 3.512,3 milliards DA en 2024, puis 3.520, 9 milliards DA en 2025 et 3.563,3 milliards DA en 2026.

Une batterie de mesures pour consolider le pouvoir d'achat

Le projet de loi de finances pour l'année 2024 (PLF) prévoit une batterie de mesures législatives destinées notamment à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen à travers essentiellement diverses dispositions fiscales, à l'appui aux investissements et à l'économie nationale, ainsi qu'à la simplification et la numérisation des procédures fiscales. Le texte propose ainsi une exonération temporaire de la TVA, aux stades de production et de commercialisation gros et détail, jusqu'au 31 décembre 2024 du poulet de chair, de la dinde, des œufs de consommation, des fruits et légumes frais, produits localement et des légumes secs et riz, produits localement ou importés. Il comporte, dans le cadre des mesures visant la consolidation du pouvoir d'achat, l'institution d'une allocation forfaitaire de solidarité pour les catégories sociales sans revenus notamment, les chefs de familles, les familles, les personnes, les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes à besoins spécifiques. Le PLF pour l'année prochaine propose également l'ouverture d'un compte d'affectation spéciale n 302-154 intitulé « Fonds de la pension alimentaire », à travers duquel l'Etat paiera les pensions alimentaires attribuées aux bénéficiaires et le ministère de la Justice percevra ces sommes sur les débiteurs. Dans le domaine du logement, le texte propose un abattement de 10%, calculé sur la base du reste à payer des loyers, octroyé aux bénéficiaires de logements AADL, ayant honoré le paiement des 25% du prix du logement et désirant solder, par antici-

pation, le reliquat de ce prix. Le PLF introduit une prise en charge par le Trésor, des intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation de la tranche additionnelle de 50.000 logements de type location-vente, au titre de l'année 2024.

Suppression de la TAP

Quant au volet relatif à l'appui à l'investissement, le texte propose la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TVA) conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la possibilité pour les projets d'investissement structurants, financés par un prêt du Trésor, de bénéficier des conditions de financement spécifiques. Il prévoit aussi la réouverture du compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds spécial pour la promotion des exportations » (FSPE), afin d'encourager les exportations hors Hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République. Plusieurs avantages fiscaux ont été proposés également dans le PLF, dans l'objectif d'encourager les activités économiques, à l'instar de l'exemption de la TVA des opérations de réassurance et de Retakaful, l'exonération de l'impôt forfaitaire unique (IFU), des chiffres d'affaires réalisés issus des activités de collecte et de vente du lait cru, et l'extension de l'application du taux réduit de TVA de 9%, actuellement applicable aux déchets d'aluminium, de fer, de bois, de verre, de carton et de plastique, papier, aux déchets de caoutchouc, pneus hors d'usage, huile moteur, boîte de vitesses et de lubrification usagées, huiles et matières grasses alimentaires et accumulateurs au plomb. S'agissant des mesures en faveur de l'entrepreneuriat et des startups, le PLF propose une révision à la baisse du taux d'imposition de l'IFU de 5 à 0,5%, applicable aux activités exercées sous le statut d'auto-entrepreneur.

TRANSPORT DU PHOSPHATE

Ferrovial produira 1.820 wagons

L'Entreprise nationale de construction de matériels et d'équipements ferroviaires (Ferrovial) vient d'arrêter un programme spécial portant sur la production de 1.820 wagons de chemin de fer destinés au transport de phosphate. «Le programme en question a été élaboré en prévision de l'entrée en production du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa», a déclaré à l'APS le président-directeur général de l'entreprise, Lamri Bouyoucef. Il a précisé que «le programme s'appuie sur un lot de wagons destinés à répondre aux besoins du projet de phosphate intégré en matière de transport du minerai vers les structures de transformation». Ferrovial, pour mener à bien ce programme de fabrication de wagons, s'appuiera sur ses propres compétences et ses capacités de production, ainsi que sur les aptitudes techniques que l'entreprise a acquises à la faveur du programme d'investissement et de qualification dont elle a bénéficié ces dernières années, a indiqué son Pdg. Le programme de production de 1.820 wagons pour le transport de phosphate a été présenté à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), selon le même responsable, qui a expliqué que la proposition porte sur différents modèles de wagons, ainsi que sur un calendrier annuel de production et de livraison s'étendant de 2024 à 2026. Il est prévu que Ferrovial Annaba entame la production des wagons de transport de phosphate «dès que la SNTF aura passé commande et conclu un contrat d'approvisionnement entre les deux parties», a indiqué M. Bouyoucef, soulignant que Ferrovial est «pleinement disposée à relever le défi et à produire, dans les délais qui lui seront impartis, des wagons conformes à la qualité et aux spécifications techniques que la SNTF aura déterminées». Un calendrier de livraison, présenté aux autorités concernées il y a plus de deux mois, spécifie que l'entreprise Ferrovial prévoit d'entamer la production de wagons «dès le second semestre de l'année prochaine», a encore affirmé M. Bouyoucef.

Par S R.

BUREAUX DE CHANGE

Les conditions d'exercices fixées

La Banque d'Algérie a publié, dans le dernier journal officiel (N69), le règlement fixant les conditions relatives à l'autorisation de constitution, à l'agrément et à l'exercice de l'activité des bureaux de change. Selon le texte, les bureaux de change effectuent les opérations de change manuel, à savoir celles consistant à la vente, contre monnaie nationale, de monnaies étrangères librement convertibles, au profit des personnes physiques résidentes, dont la nature porte sur le droit ou l'allocation de change au titre de voyages à l'étranger, des soins médicaux à l'étranger, des frais de mission et des frais d'études

et de stages. Ces bureaux prennent en charge aussi des opérations de vente, contre monnaie nationale, de monnaies étrangères librement convertibles, au profit des personnes physiques non-résidentes, au titre du reliquat dinars en leur possession à la fin de leur séjour en Algérie et provenant d'une cession de devises préalablement réalisée. Constitués à la suite d'une demande d'autorisation adressée au président du Conseil monétaire et bancaire pour examen, ces établissements achètent également, contre monnaie nationale, des monnaies étrangères librement convertibles, auprès de personnes physiques

résidentes ou non-résidentes, note le règlement. Selon l'article 5, le bureau de change ayant obtenu l'autorisation doit, sous peine de nullité, requérir auprès du Gouverneur de la Banque d'Algérie, l'agrément dans un délai ne dépassant pas douze mois, à partir de la date de notification de l'autorisation susvisée. La demande doit être appuyée d'un dossier d'agrément, précise-t-on. S'agissant, par ailleurs, du capital dûment constaté du bureau de change, il doit être libéré en totalité et en numéraire à sa constitution à 5 millions Da pour un bureau de change constitué sous forme de société par actions, et à un (1) million Da pour

un bureau de change constitué sous forme de société à responsabilité limitée ou de société par actions simplifiée. Le bureau de change ayant obtenu l'agrément du Gouverneur doit procéder à l'exercice de son activité, dans un délai ne dépassant pas douze (12) mois, à compter de la date de la remise de l'agrément, sous peine de nullité, alors que les bureaux de change précédemment autorisés, ont un délai de six mois, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent règlement, pour se conformer à ses dispositions. Au-delà de ce délai, leur autorisation d'exercer est réputée nulle, énonce le règlement.

KENEYA EXPO DE BAMAKO

L'Algérie, invité d'honneur

Le parc d'exposition de Bamako accueillera du 9 au 11 novembre 2023 la 2ème édition du Salon International de la Santé (Keneya Expo). L'Algérie sera l'invitée d'honneur de cette 2ème édition, placé sous le thème « de l'industrialisation pour une production des médicaments de qualité pour une meilleure accessibilité à la population ». Pour cause, les initiateurs du salon veulent s'inspirer de l'exemple de l'Algérie qui produit presque 80% de son besoin en produits pharmaceutiques. D'ailleurs, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a exhorté les opérateurs pharmaceutiques nationaux à saisir cette opportunité pour « promouvoir les produits algériens au Mali ». Le Mali compte mettre à profit ce Salon pour nouer des nouveaux partenariats avec les pays maghrébins, qui ont fait des succès dans l'accès des soins à la population, pour produire davantage de médicaments et de développer le tourisme sanitaire au Mali. En effet, le Mali veut s'approvisionner en médicaments chez Saidal. Un souhait exprimé par l'Ambassadeur de la République du Mali, Mahamane Amadou Maiga, à l'issue de sa rencontre avec le PDG du Groupe Saidal, Ouacim Kouidri. Cette 2ème édition sera marquée par des conférences-débats et des panels qui revêtent une importance capitale pour les professionnels de la santé, a révélé, ce jeudi lors d'une conférence de presse, Dr Ousmane Bakary Coulibaly, président du comité de pilotage de cette 2ème édition.

Agence

PRIX MONDIAUX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

En légère baisse en octobre

Les cours internationaux du riz, du blé et de l'huile de palme reculent. L'indice de référence des prix mondiaux des produits alimentaires a légèrement fléchi en octobre et cède 0,5% par rapport à septembre, l'indice des prix des produits laitiers étant le seul à augmenter. C'est ce que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a annoncé, avant-hier vendredi, dans sa dernière note d'indice des prix du mois d'octobre.

Par Slimane T

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un ensemble de denrées alimentaires échangées dans le monde entier, s'est établi en moyenne à 120,6 points en octobre, soit 10,9 pour cent de moins que sa valeur enregistrée un an auparavant. L'indice FAO des prix des céréales a reculé de 1,0% par rapport au mois précédent. Quant aux prix internationaux du riz, ils ont aussi baissé de 2,0 %, dans un contexte de demande mondiale à l'importation globalement atone, tandis que ceux du blé ont diminué de 1,9% en raison de l'abondance des disponibilités aux États-Unis d'Amérique et d'une forte concurrence entre les exportateurs. En revanche, les cours des céréales secondaires se sont légèrement affermis, principalement du fait de la diminution de l'offre de maïs en Argentine. L'indice FAO des prix des huiles végétales a reculé de 0,7% depuis septembre, car la baisse des prix de l'huile de palme, due au pic saisonnier de la production et à la faiblesse de la demande mondiale à l'importation, a plus que compensé la hausse des prix des huiles de soja, de tournesol et de colza. Les prix de l'huile de soja ont augmenté, sous l'effet d'une demande solide de la part du secteur de l'agrogazole. L'indice FAO des prix du sucre a fléchi de 2,2 pour cent, mais affichait encore une hausse de 46,6 pour cent par rapport à son niveau d'octobre 2022. La baisse enregistrée en octobre, qui s'explique principalement par le rythme soutenu de la production au Brésil, a toutefois été limitée car on craint un resserrement des disponibilités mondiales l'année prochaine. L'indice FAO des prix de la viande a reculé de 0,6 pour cent, car une demande à l'importation poussive, en particulier dans certains pays d'Asie de l'Est, a entraîné une baisse des prix internationaux de la viande porcine qui a plus que compensé une légère hausse des prix de la viande de vo-

laille, de bovins et d'ovins.

À l'inverse, l'indice FAO des prix des produits laitiers a progressé de 2,2% en octobre, ce qui met fin à neuf mois de baisse. Les prix mondiaux du lait en poudre ont enregistré la plus forte hausse, principalement en raison d'une recrudescence de la demande à l'importation en vue de livraisons à court terme et à plus long terme, ainsi que d'une certaine incertitude quant aux effets du phénomène météorologique El Niño sur la prochaine production de lait en Océanie.

Des stocks mondiaux de céréales confortables

Dans son nouveau Bulletin sur l'offre et la demande de céréales, publié également vendredi, la FAO a maintenu ses prévisions pour la production mondiale de céréales en 2023, laquelle devrait s'établir à 2 819 millions de tonnes, un niveau record. Les données nationales ont été quelque peu ajustées, notamment les prévisions concernant la production de céréales secondaires en Chine et dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, qui ont été revues à la hausse, et aux États-Unis d'Amérique et dans l'Union européenne, qui ont été revues à la baisse. Les prévisions concernant la production de blé ont été relevées pour les États-Unis d'Amérique et l'Iraq et abaissées pour le Kazakhstan et l'Union européenne. La production mondiale de riz en 2023 2024 devrait légèrement progresser en glissement annuel. Dans le cadre de ces nouvelles révisions, la production de l'Inde a été relevée, ce qui fait plus que compenser plusieurs autres révisions, en particulier un nouvel abaissement des perspectives de production en Indonésie. L'utilisation mondiale de céréales en 2023-2024 devrait atteindre 2 810 millions de tonnes et les niveaux d'utilisation totale de blé et de céréales secondaires devraient dépasser ceux de 2022-2023, tandis que l'utilisation de riz devrait stagner au ni-

veau de la campagne précédente. Le rapport stocks/utilisation de céréales dans le monde en 2023-2024 devrait s'établir à 30,7 pour cent, ce qui représente une offre relativement confortable du point de vue historique et un niveau légèrement au-dessus de celui de 2022-2023 (30,5 %), selon la FAO.

Les échanges mondiaux de céréales en 2023-2024 sont estimés à 469 millions de tonnes, soit une contraction de 1,6 pour cent par rapport au niveau de 2022-2023.

Les conflits et la faiblesse des monnaies aggravent la faim dans les pays vulnérables

Les conflits qui perdurent et s'intensifient aggravent l'insécurité alimentaire, et la faiblesse de la monnaie dans de nombreux pays à faible revenu fait obstacle à la modération des prix internationaux des produits alimentaires. Dans le monde, 46 pays au total, dont 33 en Afrique, ont besoin d'une aide alimentaire externe, selon la dernière édition du rapport Perspectives de récolte et situation alimentaire, une publication quadrimestrielle du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) de la FAO qui est elle aussi parue aujourd'hui. On estime que plus de la moitié des habitants de la bande de Gaza étaient déjà en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2022, et que l'escalade du conflit qui s'y déroule fera augmenter les besoins en matière d'assistance humanitaire et d'aide d'urgence, alors que l'accès aux zones touchées reste un problème inquiétant, a fait savoir la FAO, qui a également indiqué que les répercussions du conflit pourraient aggraver l'insécurité alimentaire au Liban. La production mondiale de céréales devrait croître de 0,9% en 2023 par rapport à l'année précédente, mais ce taux de croissance ne sera que de moitié dans le groupe des 44 pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), précise le rapport.

IMPORTATION

Entrée en service de la nouvelle plateforme numérique

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué samedi, l'entrée en service, à partir de dimanche, de la nouvelle plateforme numérique permettant aux importateurs de retirer le certificat de respect des conditions et des modalités exigées pour l'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état. « Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe les importateurs de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état que la demande et le re-

trait du certificat de respect des conditions et modalités exigées pour l'exercice de cette activité se feront via la plateforme respect.commerce.gov.dz, qui entrera en service à partir de dimanche 5 novembre 2023 », lit-on dans le communiqué. Ce certificat, valable deux ans, est exigé de tout importateur souhaitant exercer cette activité pour attester de son respect des conditions et des modalités fixées par la loi. Il comprend les données relatives à l'activité comme le siège social de l'importateur et les moyens humains, matériels et logistiques dont il dispose, selon la nature des produits importés, comme les

chambres froides et les moyens de stockage réservés à chaque produit. L'ouverture d'un compte sur cette nouvelle plateforme numérique relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations se fait avec le numéro du registre de commerce. L'utilisateur inscrit sur cette plateforme peut faire une demande de certificat de respect des conditions et suivre sa progression en ligne, en renseignant un formulaire dédié à cet effet, avant de télécharger ledit certificat, avec la possibilité pour lui de le modifier ou de le renouveler. Outre le gain de temps qu'elle permet,

cette plateforme vise à conférer « davantage de transparence » à l'opération de retrait de ce document, a expliqué le ministère, soulignant que de telles mesures faciliteront encore plus les démarches liées aux opérations d'importation, selon la même source. Cette plateforme « s'inscrit dans le cadre des efforts visant à numériser le secteur du Commerce et à faciliter les démarches administratives pour les opérateurs économiques, qui n'auront plus à se déplacer aux directions du Commerce et de la Promotion des exportations pour déposer leurs dossiers », a précisé le ministère.

DEMANDES DE FONCIER AGRICOLE

Lancement d'une plateforme numérique

L'Office national des terres agricoles (ONTA) se digitalise. Une plateforme numérique vient d'être lancée par l'Office, permettant aux personnes désirant bénéficier d'un foncier agricole dans le cadre de l'investissement, de déposer leurs demandes à distance.

Synthèse S R.

L'ONTA a ouvert, via cette plateforme, les candidatures pour bénéficier de fonciers agricoles d'une superficie totale de 13.574 hectares répartis sur 39 périmètres dans cinq (05) wilayas, à savoir Naâma, Laghouat, Ghardaïa, El Bayadh et El Oued et ce, pour les exploiter dans le cadre de la concession. Cette mesure comprend des fonciers d'une superficie de 2.505 hectares répartis sur sept (07) périmètres dans la wilaya de Djelfa, de 2.947 hectares répartis sur 24 périmètres à Ghardaïa, de 7.176 hectares répartis sur trois (03) périmètres dans la wilaya de Naâma, de 450 hectares à Laghouat, en sus de fonciers d'une superficie de 496 hectares répartis sur quatre (04) périmètres dans la wilaya d'El Bayadh. Il s'agit d'une "première opération" qui sera suivie d'autres opérations de distribution de fonciers agricoles pour y investir, dans différentes wilayas du pays (à l'except

tion des fonciers relevant de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes +ODAS+), a indiqué à l'APS le directeur général de l'ONTA, Mohamed Ameziane Lanasri. Les personnes désirant en bénéficier peuvent déposer leur demande directement via la plateforme, qui contient des informations détaillées sur chaque périmètre (commune concernée, coordonnées, superficie disponible, conditions du sol et du climat, ainsi que les ressources hydriques, électricité et routes disponibles). Il est également possible de consulter le dossier à fournir, les conditions de l'offre et ses frais, ainsi que les procédures à suivre. Pour déposer une demande, le candidat doit remplir un formulaire comprenant ses informations personnelles, des informations sur le projet, notamment la superficie souhaitée, les objectifs visés, le programme d'activités, les moyens financiers et techniques dont il dispose et qu'il

doit justifier, outre les documents à joindre, notamment le plan d'affaires du projet de mise en valeur, et le plan d'affaires approuvé par un bureau d'études, en s'acquittant des frais de l'offre estimés à 20.000 DA. Le lancement de cette plateforme intervient en vertu du décret exécutif n 432-21 du 4 novembre 2021 fixant les conditions et modalités d'attribution des terres agricoles par concession. "Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à numériser et moderniser le secteur agricole, tend à faciliter l'attribution de terres agricoles de manière transparente et dans un délai court, ce qui est à même d'améliorer leur rentabilité, à atteindre des objectifs efficients et, par conséquent, à assurer la sécurité alimentaire, et à réduire les charges administratives", a soutenu M. Lanasri.

INVESTISSEMENT DANS LES FILIÈRES STRATÉGIQUES AU SUD

Le ministère lance un nouveau portefeuille foncier

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé mercredi le lancement d'un nouveau portefeuille foncier destiné à tous les investisseurs intéressés par les cultures stratégiques dans les wilayas du Sud. "Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural informe par le biais de l'Office

de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) et de l'Office national des terres agricoles (ONTA), tous les investisseurs intéressés par les cultures stratégiques dans les wilayas du Sud du lancement d'un nouveau portefeuille foncier", indique un communiqué du ministère. A cet effet, un nouveau porte-

feuille foncier de 163.999 hectares a été identifié, réparti sur 30 périmètres, destiné aux les investisseurs à travers 10 wilayas, précise le communiqué. Un portefeuille foncier de 13.574 hectares répartis sur 39 périmètres à travers 5 wilayas sera également mis en ligne sur la plateforme numérique de l'ONTA, pour ceux désirant obtenir des terres agricoles

dans le cadre des droits de concession. "Le ministère appelle les personnes intéressées par l'investissement agricole à préparer leur dossiers en prévision du lancement du nouveau portefeuille foncier, à partir de mercredi, en consultant le site Web de l'ODAS: www.odas.madr.gov.dz et de l'ONTA: www.onta.dz.

OLÉICULTURE

Une production de 30.000 quintaux attendue à Ghardaïa

Une cueillette de 30.000 quintaux (QX) d'olive est attendue dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de l'actuelle campagne agricole, a-t-on appris samedi auprès des responsables de la direction des services agricoles (DSA). Cette production, si elle venait à être atteinte, représentera une légère hausse par rapport à celle de la dernière campagne agricole qui a connu une récolte de 29.817 QX, a déclaré à l'APS le responsable des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. La présente campagne oléicole cible une superficie de 1.815 hectares, soit près de 210 400 oliviers productifs sur une surface globale avoisinant les 2.000 hectares, soit près de 364747 arbres plantés ces dernières années à travers la wilaya, a-t-il fait savoir. Les mêmes services estiment également que sur cette récolte prévue,

près de 23.550 QX seront consommés comme olive de table et 7.000 QX pour l'extraction d'environ 700.000 litres d'huile d'olive "vierge et bio" par le biais de trois huileries modernes créées respectivement dans les régions de Guerrara, El Ateuf et Ben Izgen. L'olivier "se comporte bien" et "prospère" sur le territoire de Ghardaïa, comme en témoignent les nombreux spécimens plantés dans les communes de Ghardaïa, Guerrara, Berriane, Zelfana, Mansoura, Daya Ben Dahoua, Seb Seb et Metlil, où malgré l'absence de traitement, il y est de façon relativement abondante ce qui a entraîné un engouement pour la culture de cet arbre réputé "noble", selon la source. La filière oléicole, qui constitue une des principales filières agricoles dans la wilaya de Ghardaïa, a connu un essor re-

marquable ces dernières années. La superficie consacrée à l'oléiculture a atteint plus de 1800 hectares, a souligné M. Djebrit, relevant que cette superficie est passée de 118 hectares en 2004 à 1.815 hectares en 2023. Dans l'objectif d'améliorer la performance des oliveraies, des sessions de formation au profit des agriculteurs sur l'itinéraire technique à adopter ainsi que l'entretien et les tailles périodiques de l'olivier, ont été lancées dans le cadre de la vulgarisation afin de développer la production et la productivité, a-t-on indiqué à la DSA de Ghardaïa. Le programme de développement de l'oléiculture et l'intensification de la culture de l'olivier dans la région de Ghardaïa peuvent contribuer à la création de nouvelles huileries notamment au sud de la wilaya et générer des postes d'emploi.

R E.

RELANCE D'ENTREPRISES À L'ARRÊT

Jumagro lance la production d'huile d'olive vierge

L'entreprise publique JUMAGRO de Taher (Jijel), spécialisée dans la transformation des fruits et légumes, vient d'entamer des essais de production d'huile d'olive vierge après avoir réceptionné un premier lot de 60 tonnes d'olives, a appris l'APS, samedi, auprès du président-directeur général de l'entreprise, Mebarek Ouali. Le même responsable a précisé que ces essais, qui s'inscrivent dans le cadre de la reprise des activités des entreprises à l'arrêt, s'effectuent à la suite de la livraison, par la Société Agriculture et Aménagement spa (AGRAL/AM), de 60 tonnes d'olives, en exécution d'une convention entre cette dernière société et l'entreprise JUMAGRO. De nombreux agriculteurs activant dans filière oléicole, dans la wilaya de Jijel ou en dehors, ont été contactés à l'effet d'approvisionner l'unité de transformation qui dispose d'une capacité de production de 500 bouteilles par heure d'huile d'olive vierge. Le P-d.g de JUMAGRO a également fait savoir qu'il est prévu de faire démarrer, « au 1er trimestre de l'année 2024 », le reste des lignes de production de l'entreprise, destinées à transformer des fruits et légumes pour la production de jus, de confitures et de produits congelés, ainsi qu'à conditionner des fruits et légumes. L'entrée en production de la première ligne (production d'huile d'olive vierge) a permis de générer 70 postes de travail directs et 200 emplois indirects, a indiqué M. Ouali, soulignant que l'entrée en production de l'ensemble des lignes permettra de passer, en matière d'emploi, à 250 postes permanents et 600 postes temporaires. JUMAGRO est un modèle de partenariat public-public (AGRODIV et MADAR HOLDING). Ses activités avaient été suspendues en 2016 avant cette reprise qui intervient dans le cadre de la relance des entreprises à l'arrêt.

AIN DEFLA

Lancement et mise en service de plusieurs projets de développement

Plusieurs projets de développement, relevant des secteurs de l'habitat, des ressources en eau et de la santé ont été lancés et d'autres mis en service, jeudi dernier, par les autorités de locales, dans la wilaya d'Ain Defla. Le wali Abdelghani Filali, accompagné des autorités locales, a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de 400 logements publics locatifs (LPL) implantés dans la cité Kouadri, à l'est du chef-lieu de wilaya, pour un délai de réalisation d'une année. Ce projet, qui fait partie d'un programme global de 1.500 logements notifiés à la wilaya dans le cadre du programme de 2023, « donnera de nouvelles possibilités pour répondre à la demande de logement exprimée au niveau de la wilaya », a déclaré M. Filali, ajoutant que les services de la wilaya ont compté plus 71.000 demandes de logements déposées. Il a souligné que l'objectif tracé par la wilaya consiste au lancement du reste du nouveau programme LPL, qui a été réparti sur 11 communes, avant le mois de décembre prochain, mettant l'accent sur l'accélération de la cadence de réalisation pour « livrer les logements dans un délai d'une année ». Le chef de l'exécutif local a annoncé, par la même occasion, la réception d'un nombre « important » du programme des 2.297 logements AADL au cours du premier trimestre de l'année prochaine. Concernant le secteur des ressources en eau, le wali a procédé à la mise en service d'un forage à Oued Chaïba dans la commune d'Ain Soltane en vue de renforcer l'alimentation en eau potable au profit de 2.200 habitants, et au lancement du projet de réhabilitation du réseau d'assainissement dans la commune d'Ain Lechiakh. La visite du wali a été également marquée par la mise en service de deux salles de soins dans la localité d'Ouled Belkacem à Ain Soltane et à Ain Lechiakh.

CENTRE ANTI CANCER DE DJELFA

Une lueur d'espoir pour les malades de la région

Le Centre anti-cancer (CAC) de la wilaya de Djelfa, doté d'équipements modernes et de staffs médicaux spécialisés, est une véritable lueur d'espoir pour les malades atteints du cancer de la région et des wilayas voisines, désormais délivrés des difficultés des déplacements pénibles vers le nord du pays, pour se faire soigner contre cette pathologie.

Cet important établissement médical, inauguré récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est un rêve devenu réalité pour les habitants de Djelfa, après avoir été l'un des engagements pris par M. Tebboune devant la population locale lors de sa campagne électorale de 2019, ont rappelé nombre de malades, qui ont déjà entamé leurs séances de thérapie dans ce Centre. Ces malades, atteints de diverses pathologies cancéreuses, ont particulièrement loué "cette grande réalisation" dont l'entrée en exploitation constitue, selon eux, la "moitié du remède" car leur évitant longs déplacements, sur des centaines de kilomètres, vers les hôpitaux de Blida et Alger, voire les wilayas d'Oued Souf et Ouargla et au vu de la qualité des soins que le CAC assure grâce à ses équipements modernes. Parmi ces malades, Mme Fatima, qui a déclaré avoir dernièrement découvert qu'elle était atteinte du cancer du sein, a confié à l'APS, que le fait de savoir que ce centre se trouve à quelques kilomètres de chez elle lui "insuffle beaucoup d'espoir et surtout de courage pour faire face à cette maladie et en guérir". Un autre patient, Lhadj Mustapha, atteint d'un cancer de la prostate, s'est également dit

"très optimiste" quant à ses chances de guérison, en raison des "prestations modernes assurées par le Centre", ce qui le "remplit d'espoir".

Un espoir partagé par le jeune Zakaria, atteint d'un cancer du côlon, qui s'est dit "pressé" d'entamer son traitement au niveau du CAC, proche de son domicile familial.

"J'ai découvert ma maladie l'année dernière et j'hésitais à me faire soigner à cause de l'éloignement des établissements spécialisés. Je ne peux pas me permettre des déplacements coûteux en raison de ma situation modeste", a-t-il expliqué à l'APS.

Outre ses équipements à la pointe de la technologie et ses compétences humaines qualifiées, le CAC de Djelfa exploitera aussi la télécommunication avec différents hôpitaux du pays, pour des interventions chirurgicales au profit des malades, dans le cadre du renforcement des expertises médicales, et partant, le relèvement du taux de guérison de différents cas d'atteintes par le cancer.

La société civile de Djelfa salue une "grande réalisation"

Les associations locales d'aide aux malades du cancer, dont "Chouaâ El Amel" (Lueur d'espoir), et "El Yad El Beida" (Main blanche) ont particulièrement loué la réalisation de ce centre dédié à la prise en

charge des personnes atteintes de cancer.

"Le Président de la République a tenu sa promesse en faisant de son engagement à réaliser un CAC à Djelfa, une réalité palpable en pas plus de deux ans", s'est félicité le président de l'association "El Yad El Beida", Boubekour Senouci, qui a particulièrement salué cette réalisation synonyme d' "espoir de guérison pour les malades". Pour sa part, Kessal Zoubida, secrétaire générale de l'association "Chouaâ El Amel", créée en 2006 pour porter assistance aux malades du cancer, a estimé que la réalisation de ce CAC, revendiqué depuis longtemps par son association, "est une véritable valeur ajoutée pour le secteur de la santé, au vu de sa contribution à mettre un terme aux déplacements pénibles des malades pour se faire soigner dans des centres éloignés, tout en réduisant la durée des rendez-vous des séances de radiothérapie". Pour rappel, le centre a été achevé en juillet dernier. Il a été réalisé sur une assiette de près de cinq (5) ha au chef-lieu de wilaya de Djelfa, pour une enveloppe de plus de 6,18 milliards DA.

Les travaux, confiés au Groupe public "Cosider", ont été lancés en octobre 2020. Il a été provisoirement réceptionné en août dernier. Il est attendu sa dotation avec trois accélérateurs linéaires, pour une enveloppe de

2,7 milliards de DA, selon la direction locale de la santé. L'encadrement de ce centre, d'une capacité d'accueil estimée à 120 lits, est assuré par un staff médical de 60 à 70 médecins, une quinzaine de biologistes et 250 paramédicaux. La structure assurera des séances thérapeutiques pour une moyenne de 150 malades/jour, parallèlement à des examens médicaux pour le même nombre de malades, avec la réalisation d'une moyenne quotidienne de 10 à 20 interventions chirurgicales. Ce CAC, baptisé du nom du défunt moudjahid, colonel Ahmed Bencherif, englobe plusieurs services spécialisés, notamment en radiothérapie, curiethérapie, scintigraphie, radioanalyse et curiethérapie métabolique.

A cela s'ajoutent une pharmacie centrale, un bloc opératoire, un service de réanimation, un service d'oncologie pour adultes et un service d'oncologie pédiatrique.

Une enveloppe de 2,3 milliards DA a été affectée à ce Centre pour l'acquisition des équipements collectifs et son renforcement avec différents types de véhicules. Il a été, aussi, doté d'un projet de réalisation de 32 logements de fonction.

SKIKDA

Nécessité de sensibiliser aux dangers des maladies du sommeil et de l'insuffisance ventilatoire

Les participants au 3^e congrès international de l'association Euro-Méditerranéenne de la médecine du sommeil et ventilation, ouverte vendredi à Skikda, ont souligné « l'importance de faire prendre conscience aux citoyens et au corps médical des dangers pouvant résulter des maladies du sommeil et de l'insuffisance ventilatoire ». Les participants à cette rencontre scientifique de deux jours, organisée dans un hôtel de la commune de Filfila (Est de Skikda) par l'association Euro-Méditerranéenne de la médecine du sommeil et ventilation, en coordination avec l'Organisation algérienne pour l'environnement et la citoyenneté, ont insisté sur « la nécessité, aujourd'hui de développer la médecine du sommeil et ventilation, et de sensibiliser les citoyens et les médecins aux dangers pouvant résulter des maladies qui leur sont associées, en particulier les maladies cardiovasculaires, les risques d'accident vasculaire

cérébral et l'hypertension artérielle qui menacent la vie du patient ».

A cet égard, le président de l'association Euro-Méditerranéenne de la médecine du sommeil et ventilation, le Dr Brahim Meksen, spécialiste algérien des maladies pulmonaires, exerçant en France, a indiqué que les médecins de diverses spécialités « doivent connaître les maladies du sommeil et les troubles ventilatoires qui peuvent être à l'origine de plusieurs autres maladies telles que l'hypertension et autres ».

Pour sa part, le Dr Lamia Chergui, pneumologue dans un hôpital de Paris (France), et présidente d'honneur de l'Association Euro-Méditerranéenne, a souligné que « lorsque cette maladie est diagnostiquée par un médecin, le problème réside dans le fait que les équipements et appareils qui aident au traitement ne sont pas abordables pour les patients en raison de leurs prix élevés et de l'absence de prise en charge par

la sécurité sociale en Algérie ». Le Dr Chergui a appelé à « la nécessité d'une couverture sociale de cette maladie, en Algérie, pour assurer l'accès aux traitements prescrits afin de soigner, entre autres, l'apnée du sommeil qui provoque l'affaissement de la langue à l'intérieur du larynx, empêchant l'air de pénétrer dans le corps et conduisant, de ce fait, à un arrêt respiratoire ». Pour sa part, Olivier Roquet, infirmier, membre de cette association, a abordé, dans sa communication, les méthodes de prise en charge, à domicile, des patients souffrant de maladies du sommeil et de la ventilation, le moment d'intervenir et la façon d'aider le patient à respirer. « Il existe, selon lui, des pratiques éprouvées qu'il est nécessaire de maîtriser pour venir en aide aux malades, surtout s'ils sont obèses donc plus exposés à des troubles respiratoires ». Ce congrès, auquel participent des médecins de différentes spécialités, exerçant à Skikda, a pour

objectif d'attirer l'attention des médecins sur le fait que cette maladie peut être à l'origine de plusieurs autres maladies, et d'échanger des expériences, d'autant que les intervenants sont, pour la plupart, des médecins algériens spécialisés dans les maladies liées aux troubles du sommeil, pratiquant en France (spécialistes en radiologie, en maladies cardiovasculaires et en réanimation). Les organisateurs ont fait savoir que la médecine du sommeil et ventilation « constitue une formation supplémentaire pour les médecins », une formation qui a débuté il y a quelques temps en Algérie, mettant à contribution des praticiens formés à l'étranger ». Ils ont ajouté que la deuxième journée du congrès, samedi, verra l'organisation d'ateliers qui traiteront de plusieurs sujets tels que « le syndrome de l'apnée du sommeil » et « la ventilation des patients souffrant d'insuffisance cardiaque ».

Israël peut-il faire la paix ?

« Au cours des cinq derniers siècles, il est arrivé à seize reprises qu'une puissance montante menace de supplanter la grande puissance régnante. Dans douze cas, cette situation s'est soldée par une guerre. Quant aux quatre fois où la guerre a pu être évitée, cela n'a été possible que grâce à des ajustements de taille, de part et d'autre, dans les actes comme dans les attitudes. ... Pour échapper au Piège de Thucydide, nous devons accepter de penser l'impensable – et d'imaginer l'inimaginable. Vu la situation actuelle, il nous faut désormais infléchir le cours même de l'histoire. »[1]

Partie 1



Par DERGUINI Arezki (*)

Avec Israël, la conquête du monde par la force s'est poursuivie et, contre-courant du mouvement de décolonisation, s'est faite occupation. À l'ère des États-nations, un nationalisme particulier[2] a construit le peuple juif à partir de populations judaïsées[3] pour se donner un État, le pouvoir de se protéger. Nous pouvons dire que nous entrons désormais dans une nouvelle ère, celle de la compétition entre de grands ensembles que le volontarisme politique de l'Europe et du sionisme donne en exemples et que l'émergence de pays-continentaux impose.

La compétition intra-européenne a soumis le monde par la force militaire, l'a contraint à son commerce, à des échanges dans des rapports de sujétion. Ces rapports ont construit des états sociaux, une division internationale du travail, des centres d'accumulation mondiaux.

Avec le XX^e siècle, dans certaines régions, les rapports de dépendance se sont transformés en rapports d'interdépendance, de dépendance réciproque, puis de dépendance inversée. Le « maître » est devenu de plus en plus dépendant de « l'esclave », il lui a concédé l'industrie, croyant pouvoir se réserver la conception, la finance, la vente et le monopole de la violence. Depuis les Grecs, les Occidentaux n'aiment pas le travail et préfèrent la contemplation. Ils voulaient maîtriser toute la chaîne de valeur en ne tenant que les deux bouts. Mal leur en pris, sans industrie pas de civilisation disent les Chinois, mais de fait pas de monopole de la violence et sans ce dernier, impossible de tenir toute la chaîne par les deux bouts. Elle se rompt au milieu. Il faudra donc aux Occidentaux se réindustrialiser et pour cela régionaliser la

globalisation pour préserver le monopole de la violence et sécuriser leurs approvisionnements.

Dans les autres régions, les rapports d'asymétrie sont contestés, ils continuent d'être entretenus, mais ne peuvent plus être soutenus avec la croissance démographique. Leur contestation violente conduit les puissances dominantes à réemployer la force militaire. Ne pouvant plus entretenir la croissance démographique[4], ni soumettre les populations par l'occupation de leur territoire, ni obtenir les échanges à leur avantage, elles s'efforcent de bloquer le processus de reconfiguration des rapports de dépendance et d'interdépendance, le développement de nouvelles coalitions qui pourrait enclencher le processus d'inversion des relations de dépendance au travers de la transformation de celles-ci en rapports de dépendance mutuelle. Le multi-alignement des États prend son essor. Leur intervention militaire n'a plus pour objectif de soumettre le monde à leurs échanges, mais d'empêcher que le multi-alignement ne les désavantage, ne les affaiblisse. Elles y entretiennent alors le désordre, comptant sur leur monopole de la violence pour le cantonner dans des guerres civiles. Imaginer des coalitions africaines autour de l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan, au nord-est, autour de l'Afrique du Sud et du Nigéria au sud-ouest et autour de l'Algérie et du Maroc au nord-ouest. De ce point de vue la CEDEAO ressemble plus à une coalition pro-occidentale.

Tous les pronostics condamnent l'Afrique aux guerres civiles. Le conseil de sécurité de la communauté internationale ne fait plus la guerre et la paix. La guerre n'a plus lieu entre des États, des armées et dans le respect du droit de la guerre, mais entre des sociétés et des États, entre des sociétés combattantes et des armées d'État. La démographie fait exploser les cadres de la division internationale

du travail : le capital ne fixe plus la force de travail, ne peut plus s'approprier les ressources naturelles du monde à souhait. Les États postcoloniaux ne peuvent plus administrer leur société, démocratiquement ou non, dans l'obéissance à l'ordre mondial postcolonial. La Tunisie le crie.

Dans l'interdépendance, des rapports d'asymétrie se forment, se déforment et s'inversent. C'est l'enjeu perpétuel de la compétition. Il suffit que l'accumulation du travail/capital tourne en faveur de l'un des termes. Si entre l'Occident et le reste du monde, une telle inversion ne concerne qu'une partie du monde (l'Asie) et que se multiplient les rapports d'asymétrie au lieu d'être réduits, l'autre partie (l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient) risque de souffrir d'une compétition exacerbée entre les nouveaux et les anciens centres d'accumulation. Ils se disputeront les ressources naturelles.

Ce que met alors en jeu la compétition dans l'ordre postcolonial, c'est, pour l'Occident, la préservation des rapports d'asymétrie en sa faveur, et pour les nouveaux centres d'accumulation, le retournement de ces rapports à leur avantage. Il suffit pour ces derniers d'accepter l'ordre postcolonial et de substituer leurs offres à celles occidentales, de mieux faire selon les habitudes établies par l'ordre postcolonial. Les rapports d'asymétrie établis par les puissances en temps de guerre et profitants au moins-disant en temps de paix, acceptent de nouveaux partenaires avec l'émergence de nouvelles puissances industrielles et financières. Jusqu'à ce que la substitution des rapports d'asymétrie ne soit plus acceptée par les compétiteurs désavantagés. Les champions de la compétition se transforment alors en défenseurs du protectionnisme, les termes de la compétition doivent être redéfinis pour réindustrialiser et régionaliser la globalisation.

La nouvelle compétition conduit à la contes-

tation de l'ordre postcolonial qui n'avantage plus ni les puissances qui l'ont établi ni les sociétés postcoloniales qui l'ont subi. Les puissances émergentes sont déstabilisées dans leur progression. Les nationalismes sont plus vifs. S'engage un processus de contestation de l'ordre postcolonial et une compétition pour sa reconfiguration. Depuis le 11 septembre 2001, les USA ne peuvent plus faire confiance aux rapports d'interdépendance avec l'Arabie saoudite, comme ils ne peuvent plus faire confiance aux rapports d'interdépendance avec la Chine. Il faut sécuriser, raffermir les rapports d'interdépendance qui ne doivent pas se transformer de rapports de dépendance à l'Occident en rapports de dépendance aux puissances ascendantes. Il faut combattre la sortie de certains pays de l'orbite occidentale. Il faut raviver la contrainte militaire occidentale sur le monde. Israël est la pointe militaire occidentale plantée dans le Moyen-Orient, il travaille pour que celui-ci et l'Afrique (MEA) ne basculent pas dans la compétition hors du camp occidental.

A suivre

Notes

[1] Graham Allison. Vers la guerre. La Chine et l'Amérique dans le piège de Thucydide ? Odile Jacob. 2019.

[2] Henry Laurens. La question de Palestine (5 tomes). Voir Israël - Palestine, la paix impossible - Henry Laurens <https://www.youtube.com/watch?v=4XSBHjfcvkU>

[3] Schlomo Sand. Comment le peuple juif fut inventé. Fayard. 2008.

[4] On ne veut pas reconnaître que c'est la surproduction économique occidentale qui est à l'origine de la surproduction démographique africaine. On a fabriqué des consommateurs, mais pas des producteurs.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

BOURSE DE TUNIS-
SOCIÉTÉS COTÉES**16 milliards de
dinars de
revenus à fin
septembre 2023**

La Bourse de Tunis a annoncé aujourd'hui que les indicateurs d'activité des sociétés cotées, sur les 9 premiers mois de l'année 2023, font ressortir un revenu global en hausse de 5,7% par rapport à la même période de l'année 2022, pour atteindre 16 milliards de dinars contre 15 milliards de dinars.

Notons que 65% des sociétés cotées ont publié leurs indicateurs, soit 46 sur 71. Elles ont amélioré leurs revenus cumulés par rapport à la même période de l'année précédente.

La part dans le revenu global des 20 sociétés qui composent le Tunindex20 s'élève à 6,9 milliards de dinars (ou 43% du revenu global), en hausse de 7,3% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Le secteur financier a accaparé la part de lion de ces revenus. Dans son ensemble, le secteur financier a progressé de 8,5% durant les 9 premiers mois de l'année 2023, avec un revenu global de 6 398MD contre 5 895MD durant la même période l'année 2022.

Le secteur financier a notamment profité de l'augmentation de l'activité des 6 compagnies d'assurances cotées qui ont émis des primes pour un montant global de 1 045MD contre 995MD, soit une évolution de 5%.

Concernant le secteur bancaire, le produit net bancaire (PNB) cumulé des 12 banques cotées a atteint 4 942MD durant les 9 premiers mois de l'année 2023, contre 4 521MD sur la même période de l'année 2022, soit une progression de 9,3%. De son côté, le revenu net de Leasing cumulé des 7 sociétés de leasing cotées a augmenté de 7,3% durant cette période par rapport à la période similaire en 2022, pour atteindre 382MD contre 355MD.

L'évolution des indices montre que le TUNINDEX, indice de référence de la Bourse de Tunis, a enregistré une progression de 4,30% au 30 septembre 2023 contre une hausse de 18,12% durant la même période de 2022.

L'indice TUNINDEX20 a affiché, durant la même période, la même tendance avec une hausse de 2,92% contre une progression de 21,95% durant la même période de l'année 2022. Six des douze indices sectoriels publiés par la Bourse de Tunis ont enregistré des performances positives à la clôture du troisième trimestre 2023.

Les meilleures performances ont concerné l'indice Services Financiers (+31,38%) et l'indice des Industries avec (+13,13%)..

LIBYE

Les actifs gelés du fonds souverain ont baissé de 800 millions \$ en 2022

Le fonds souverain libyen a vu ses actifs gelés par les Nations unies en 2011 dans le cadre des sanctions contre l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi. Depuis, il ne peut pas gérer activement son vaste portefeuille d'obligations et de participations dans des entreprises à travers le monde.

Les actifs du fonds souverain libyen gelés à l'étranger ont baissé de 800 millions de dollars en 2022, selon le rapport annuel du Bureau d'audit libyen (LAB) rendu public le 25 octobre dernier. La valeur totale des actifs de la Libyan Investment Authority (LIA) est tombée à 38,88 milliards de dollars à fin 2022, contre 39,68 milliards de dollars à fin 2021, a-t-on précisé de même source.

Le Bureau d'audit libyen, qui a pour mission de contrôler les comptes publics afin de s'assurer du bon emploi des ressources appartenant à l'Etat, a rappelé que le fonds souverain libyen n'a pas été en mesure de prendre des décisions d'investissement ou de gérer activement son vaste portefeuille d'obligations et de participations dans des entreprises à travers le monde, en raison du gel de ses avoirs décidé par les Nations unies

en 2011, dans le cadre des sanctions contre l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi. Juste avant le gel de ses avoirs, la Libyan Investment Authority disposait au total de 67 milliards de dollars d'actifs. Le fonds, qui avait été lancé en 2006 pour fructifier les recettes pétrolières du pays, détenait alors des participations dans près de 550 sociétés dont Siemens, UniCredit, Royal Dutch Shell, ENI, Finmeccanica et Vodafone.

EGYPTE

Emission de 500 millions \$ d'obligations « Samourai » à un taux moyen de 1,5%

La nouvelle incursion du pays le plus peuplé du monde arabe sur le marché japonais de la dette vise à diversifier les sources de financement du pays, dont les besoins en financement extérieur sont estimés à 24 milliards de dollars durant l'exercice fiscal 2023/2024.

L'Egypte a émis des obligations Samourai d'un montant de 500 millions de dollars à un taux moyen très avantageux de 1,5%, a annoncé le ministère égyptien

des Finances dans un communiqué publié ce jeudi 2 novembre. L'échéance de ces obligations libellées en yen japonais et émises à Tokyo est de cinq ans, a-t-on précisé de même source.

Cette nouvelle émission de « Samourai bond » est la troisième du genre après les deux incursions de l'Egypte sur le marché japonais de la dette réalisées en mars 2022 et en août 2023.

Le pays le plus peuplé du monde arabe avait également émis, le 16 octobre dernier, des obligations

durables d'un montant total de 3,5 milliards de yuans (environ 479 millions de dollars) sur le marché chinois à un taux de 3,5%.

Ces sorties de l'Egypte sur les deux principaux marchés obligataires asiatiques visent à diversifier les sources de financement du pays, dont les besoins en financement extérieur sont estimés à 24 milliards de dollars durant l'exercice fiscal 2023/2024 (juillet-juin), selon les estimations de la banque améri-

caine Morgan Stanley.

Le Caire a conclu un programme d'aide de 3 milliards de dollars sur 46 mois avec le Fonds monétaire international (FMI) en décembre 2022. Mais la première revue de ce programme, qui était initialement prévue pour mars 2023, n'a pas été achevée, en raison du retard pris par les autorités égyptiennes dans la mise en œuvre de certaines réformes très délicates comme la flexibilité totale du taux de change.

MAURITANIE

Les États-Unis rétablissent le programme de préférences commerciales AGOA

La suspension de la Mauritanie de l'AGOA avait été motivée par la persistance dans le pays de la pratique de l'esclavage et d'autres formes de travail forcé, ainsi que la répression continue des syndicalistes, des militants anti-esclavagistes.

Le président américain Joe Biden a décidé de rétablir, dès le 1er janvier 2024, les avantages du programme de préférences commerciales de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) pour la Mauritanie. L'annonce a été faite dans un communiqué le 31 octobre, par la représentante au commerce des Etats-Unis, Katherine Tai.

Les Etats-Unis justifient leur décision de rétablir la Mauritanie sur la base des progrès réalisés par le pays en matière de protection des droits humains, notamment ceux des travailleurs. La Mauritanie avait été suspendue le 1er janvier 2019, en raison de préoccupations relatives à ces faits. Il était notamment reproché au gouvernement sa faible volonté de travailler « avec diligence » avec les États-Unis pour faire avancer ces questions, y compris l'élimination du travail forcé qui était de plus en plus décrié par plusieurs organisations de défense des droits humains.

« Reconnaissant les progrès accomplis par la Mauritanie ces dernières années, nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire », a déclaré Katherine Tai qui indique, en outre, que la réintégration du pays sera suivie de très près par les USA. La nouvelle intervient parallèlement à



la suspension de quatre autres pays africains. Les Etats-Unis ont annoncé l'exclusion du Gabon, du Niger, de la Centrafrique et de l'Ouganda, en raison, pour les uns, des changements anticonstitutionnels à la tête du pays, et pour les autres, de « violations » des droits humains. Lancé en mai 2000, l'AGOA permettait à la Mauritanie, à l'instar des autres pays africains, au sud du Sahara, éligibles, d'exporter vers les Etats-Unis plus de 1 700 produits exemptés de droits de douane. Ces produits made in Africa, qui atterris-

sent sur le vaste marché des USA, s'ajoutent à quelque 5 000 autres pouvant bénéficier d'un accès au commerce américain en franchise de droits de douane, dans le cadre du système de préférences. L'impact de la suspension a été particulièrement notable sur le commerce extérieur de la Mauritanie, notamment avec l'Oncle Sam. Depuis 2019, année de la suspension, les volumes des importations américaines de produits mauritaniens ont régulièrement baissé pour atteindre 4 millions de dollars en 2021.

ETATS-UNIS/AFRIQUE

L'Union africaine plaide pour un renouvellement « sans modification » du programme AGOA

Plusieurs responsables américains, dont la représentante adjointe des Etats-Unis pour le commerce extérieur chargée des affaires africaines, ont annoncé ces derniers mois que l'administration Biden souhaite la révision de l'AGOA ou son remplacement par un nouvel accord commercial.

L'Union africaine (UA) a appelé, jeudi 2 novembre, le Congrès américain à renouveler la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (African Growth and Opportunity Act/AGOA), un régime de préférences commerciales accordé depuis l'an 2000 par les Etats-Unis aux pays d'Afrique subsaharienne, pour au moins dix années supplémentaires sans y apporter des modifications. « Une prolongation de 10 à 20 ans du programme AGOA est essentielle pour la communauté des investisseurs. Toute durée inférieure serait source d'incertitudes », a déclaré Albert Muchanga, commissaire de l'UA au Développement économique, au Commerce, à l'Industrie et aux Mines lors du 20e Forum de l'AGOA qui se tient à Johannesburg. M. Muchanga, qui s'exprimait devant les ministres du Commerce américain et africains, a également



indiqué que « toute modification de l'initiative ne devrait être envisagée qu'après la prolongation du programme ». Lancé en mai 2000, le programme AGOA permet aux pays d'Afrique subsaharienne éligibles d'exporter plus de 1 700 produits vers les

Etats-Unis sans payer des droits de douane. Ces produits s'ajoutent à quelque 5 000 autres produits pouvant bénéficier d'un accès au marché américain en franchise de droits de douane, dans le cadre du système généralisé de préférences. Chaque année, Washington actua-

lise la liste des pays éligibles à l'AGOA, en fonction notamment de leur attachement à l'économie du marché, au respect de l'Etat de droit et aux politiques de lutte contre la pauvreté. Le dispositif prend aussi en considération les avancées ou les reculs démocratiques des pays concernés. Alors que le programme AGOA expirera en septembre 2025, plusieurs pays africains font pression pour une prolongation anticipée de dix ans sans changement, afin de rassurer les entreprises et nouveaux investisseurs. La reconduction du régime de préférences commerciales est également soutenue par certains membres du Congrès américain, qui craignent que la révision du programme ne retarde ou ne fasse échouer son renouvellement. Fin septembre dernier, le sénateur américain John Neely Kennedy avait présenté à la Chambre haute du Congrès un projet de loi por-

tant sur la prorogation de l'AGOA jusqu'en 2045, estimant que le programme « aidera beaucoup les Américains à contrer l'influence croissante de la Chine en Afrique subsaharienne ». Plusieurs responsables américains, dont la représentante adjointe des Etats-Unis pour le commerce extérieur chargée des affaires africaines, Constance Hamilton, ont cependant plaidé ces derniers mois pour la révision de l'AGOA ou son remplacement par un nouvel accord commercial.

ELLE PROMET D'INVESTIR UN MILLIARD \$ PAR AN EN AFRIQUE
British International Investment ouvre un bureau au Nigeria

L'institution prévoit de soutenir les efforts déployés par le gouvernement nigérian pour développer les secteurs de l'agriculture, de l'électricité et de l'industrie manufacturière. La British International Investment (BII) a ouvert un bureau au Nigeria pour mieux servir la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, et promis d'investir un milliard de dollars chaque année sur le continent, a rapporté Bloomberg ce jeudi 2 novembre, citant un dirigeant de cette institution britannique de financement du développement. « Nous avons l'intention d'investir environ un milliard de dollars chaque année en Afrique, et une grande partie de cet investissement se fera au Nigeria », a déclaré le directeur du bureau nigérian de l'institution, Benson Adenuga (photo). « Lorsque l'on a un tel objectif et un tel niveau d'exposition, on veut s'assurer que l'on a des personnes sur le terrain qui vont faire avancer ce programme d'investissement », a-t-il ajouté, indiquant que ce bureau servira de siège régional pour les opérations de BII en Afrique de l'Ouest. Installé à Lagos, la capitale économique du Nigeria, le nouveau bureau est le quatrième de l'institution en Afrique après ceux ouverts en Afrique du Sud, au Kenya et en Egypte. Au Nigeria, la BII prévoit notamment de soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour développer les secteurs de l'agriculture, de l'électricité et de l'industrie manufacturière. « Nous voyons l'urgence de la sécurité alimentaire au Nigeria, nous voyons le manque d'infrastructures. Il y a donc beaucoup à faire », a précisé M. Adenuga, indiquant que l'institution envisage d'investir 200 millions de dollars dans le pays d'ici la fin de l'année en cours.

AU SÉNÉGAL

Les revenus de 65% des pêcheurs ont chuté à cause des pratiques non durables des chalutiers de fond

Alors que les chalutiers de fond approvisionnent presque exclusivement les marchés étrangers, les exportations sénégalaises des produits de la pêche ont presque quadruplé entre 2008 et 2018, mais le volume de poissons disponibles sur le marché local a fortement diminué. Les communautés de pêche artisanale au Sénégal sont de plus en plus menacées par un grave déclin des populations de poissons, causé en grande partie par les pratiques non durables et destructrices de l'environnement des chalutiers de fond contrôlés essentiellement par des acteurs étrangers originaires de l'Union européenne et de la Chine, selon un rapport publié le 26 octobre par la Fondation pour la justice environnementale (EJF).

Intitulé « Au point de rupture : comment le chalutage de fond précipite l'effondrement de la pêche artisanale au Sénégal », le rapport s'appuie sur des entretiens menés entre sep-

tembre 2022 et mai 2023 auprès de différents acteurs des communautés de pêche artisanale, du secteur industriel et du gouvernement, ainsi que sur des recherches documentaires et des analyses de données. Il en ressort que 65 % des pêcheurs artisanaux interrogés ont déclaré gagner moins aujourd'hui qu'il y a cinq ans. La majorité de ces pêcheurs ont également fait état d'une baisse importante des captures au cours des cinq dernières années. 76,5 % d'entre eux ont déclaré avoir pris « beaucoup moins » ou « moins » de poissons pendant la saison sèche (noor) qu'il y a cinq ans, et 65 % ont affirmé être « très souvent » ou « souvent » revenus d'une sortie sans aucune capture au cours de la dernière saison sèche. Cette tendance s'aggrave pendant la saison des pluies (nawet), durant laquelle 88 % des personnes interrogées ont précisé avoir pêché moins de poissons et 70,5 % ont dé-

claré être souvent revenus d'une sortie sans avoir pêché quoi que ce soit. Le déclin des populations de poissons pousse également les pêcheurs à naviguer plus loin, à passer plus de temps en mer et à y courir des risques plus importants, à la recherche de poissons à pêcher. 88 % des personnes interrogées ont révélé avoir dû changer de zones de pêche au cours des dernières années. Dans un contexte de déclin des populations de poissons, les pêcheurs doivent aussi faire face à des dépenses d'exploitation plus élevées dans la mesure où ils doivent passer plus de temps en mer pour accéder à une ressource qui s'amenuise, ce qui rend les sorties de pêche de moins en moins rentables. 94 % d'entre eux ont affirmé faire face à des charges d'exploitation plus élevées, et 53 % ont indiqué que les expéditions de pêche qui génèrent des bénéfices nets étaient moins fréquentes.

NIGERIA

Tinubu demande l'accord du Sénat pour près de 8 milliards \$ d'emprunts extérieurs

Les nouveaux emprunts serviront essentiellement à financer des projets dans les domaines des infrastructures, de la santé, de l'éducation et de la sécurité. Le président nigérian Bola Tinubu (photo) a demandé, mercredi 1er novembre, au Sénat d'approuver des emprunts extérieurs d'un montant cumulé de près de 8 milliards de dollars destinés à financer des projets dans les domaines des infrastructures,

de la santé, de l'éducation et de la sécurité. Dans une lettre adressée au Sénat, M. Tinubu a demandé le feu vert du pouvoir législatif pour emprunter 7,86 milliards de dollars et 100 millions d'euros (105,40 millions de dollars). « Compte tenu des réalités économiques actuelles auxquelles le pays est confronté, il est devenu impératif de recourir à l'emprunt extérieur pour combler le déficit de fi-

nancement », a-t-il déclaré sans préciser les sources des emprunts. Le Nigeria a déjà mobilisé des ressources budgétaires sur les marchés internationaux de la dette et auprès de plusieurs institutions financières multilatérales telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD). Le Conseil exécutif fédéral (FEC) nigérian avait approuvé, lundi 30 octobre, une

rallonge budgétaire de 2,8 milliards de dollars pour l'année 2023 pour financer des « projets urgents » dans les domaines de la sécurité nationale et des infrastructures. Première puissance économique en Afrique, le Nigeria a de plus en plus recours à l'endettement pour combler son déficit budgétaire, en raison notamment de la baisse des recettes fiscales et des exportations de brut.

MARCHÉS MONDIAUX

Les actions bondissent, le dollar et les rendements baissent

Les indices boursiers mondiaux ont fortement augmenté, le dollar américain a chuté à son plus bas niveau en six semaines et les rendements de référence du Trésor américain à 10 ans sont tombés à leur plus bas niveau en cinq semaines vendredi, après que les données ont montré que la croissance de l'emploi aux États-Unis a ralenti plus que prévu en octobre.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi a mis en évidence les opinions selon lesquelles la Réserve fédérale pourrait avoir fini d'augmenter les taux d'intérêt. En outre, les rendements américains à deux ans ont été les plus bas depuis le début du mois de septembre après que les données, qui ont montré que la croissance de l'emploi aux États-Unis a ralenti en partie en raison des grèves du syndicat United Auto Workers contre les "trois grands" constructeurs automobiles de Detroit qui ont déprimé les salaires dans le secteur manufacturier. Les données ont également montré que l'augmentation des salaires annuels était la plus faible depuis près de deux ans et demi, ce qui indique un assouplissement des conditions du marché du travail. "La bonne nouvelle, c'est que ce ralentissement devrait permettre à la Fed de rester sur la touche à l'avenir", a déclaré Brad McMillan, directeur des investissements chez Commonwealth Financial Network à Waltham, dans le Massachusetts. "L'une des principales préoccupations de la Fed est la surchauffe de l'économie, en particulier après la croissance du PIB au dernier trimestre, et cela suggère que ce problème est en train de disparaître Mercredi, la décision de la banque centrale américaine de laisser les taux inchangés et les commentaires du président de la Fed, Jerome Powell, ont indiqué à certains investisseurs que la Fed pourrait avoir fini de relever ses taux. Jeudi, la Banque d'Angleterre a

également laissé ses taux inchangés. Les responsables de la banque centrale ont toutefois souligné qu'il faudrait peut-être faire davantage pour lutter contre l'inflation. Selon l'outil FedWatch du CME Group, les traders n'évaluent plus qu'à 5 % la probabilité d'une hausse des taux de la Fed en décembre, contre 20 % jeudi, tandis que les chances d'une hausse en janvier sont tombées à 11 % contre 28 %. Les rendements de référence à 10 ans ont chuté jusqu'à 4,484%, leur plus bas niveau depuis le 26 septembre. Les rendements des obligations à deux ans ont atteint 4,807%, leur plus bas niveau depuis le 1er septembre. La décision prise mercredi par le Trésor américain d'émettre moins de dette à long terme que prévu a également alimenté le rallye des obligations, tout comme les données de jeudi suggérant que l'économie américaine pourrait finalement se refroidir. Le Dow Jones Industrial Average a gagné 222,24 points, soit 0,66%, à 34 061,32, le S&P 500 a gagné 40,56 points, soit 0,94%, à 4 358,34 et le Nasdaq Composite a ajouté 184,09 points, soit 1,38%, à 13 478,28. Contrairement à la tendance du marché, les actions d'Apple ont baissé de 0,5%, un jour après que la société ait publié ses résultats trimestriels et mis en garde contre un trimestre de vacances terne. Les trois principaux indices boursiers américains ont également enregistré des gains pour la semaine, le S&P 500 enregistrant sa plus forte hausse hebdo-

madaire en pourcentage depuis novembre 2022. L'indice paneuropéen STOXX 600 a progressé de 0,17% et la jauge MSCI des actions du monde entier .MIWD00000PUS a gagné 1,18%. L'indice MSCI a progressé de 5,3 % sur la semaine, soit la plus forte hausse hebdomadaire en pourcentage depuis novembre 2022. L'indice du dollar américain a chuté à un plus bas de six semaines après les données sur l'emploi. Dans les échanges de l'après-midi, l'indice du dollar =USD a chuté de 1,111%, avec l'euro en hausse de 1,07% à 1,0734 \$.

Le yen japonais s'est renforcé de 0,72% par rapport au billet vert à 149,31 pour un dollar, tandis que la livre sterling s'échangeait à 1,2379 dollar, en hausse de 1,46% sur la journée. Dans le secteur des matières premières, les prix du pétrole ont terminé en baisse de plus de 2 % , la prime de risque géopolitique s'étant affaiblie. Les contrats à terme sur le pétrole Brent se sont établis à 84,89 dollars le baril, tandis que les contrats à terme sur le pétrole brut américain se sont établis à 80,51 dollars. L'or au comptant a augmenté e 0,4% à 1 994,31 dollars l'once.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 02 Novembre 2023					
Valeur : 06 Novembre 2023					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		135.6104	135.6254
1	EUR	EURO		143.7470	143.8172
1	GBP	POUND STERLING		164.9962	165.0346
100	JPY	JAPANESE YEN		90.0587	90.0866
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5280	18.5303
1	CHF	SWISS FRANC		149.8954	149.9783
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		97.9490	97.9882
1	DKK	DANISH KRONE		19.2620	19.2661
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.1701	12.1742
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.1876	12.1935
1	AED	UAE DIRHAM		36.9199	36.9270
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.1474	36.1571
1	KWD	KUWAITI DINAR		438.5847	438.7752
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.3633	42.7891
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.1433	13.1448
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.6114	27.7528
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5706	3.5710
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.5341	177.5341

USA

Wall Street termine la semaine en hausse

La Bourse de New York a fini en hausse vendredi, les taux d'intérêt ayant fortement baissé alors que les chiffres alors que les indicateurs macroéconomiques, dont l'emploi américain, ont ravivé les espoirs de voir la Réserve fédérale américaine (Fed) s'abstenir de relever ses taux lors de sa prochaine réunion. L'indice Dow Jones a gagné 0,66%, ou 222,24 points, à 34.061,32 points. Le S&P-500, plus large, a pris 40,56 points, soit 0,94%, à 4.358,34 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de

184,09 points (1,38%) à 13.478,283 points. Le département américain du Travail a publié vendredi son rapport mensuel, qui a montré que 150.000 emplois non-agricoles ont été créés en octobre alors que le consensus Reuters était de 180.000. "Du point de la politique (monétaire), cela renforce le sentiment que la Fed va préserver le statu quo dans un avenir proche et qu'elle n'augmentera de nouveau ses taux que si l'inflation accélère", a déclaré Matt Palazzo, stratège en investissement chez Bernstein Private Wealth Manage-

ment. Selon lui, le ralentissement observé sur le marché du travail devrait se poursuivre pendant les six à neuf prochains mois, ce qui "devrait pousser la Fed à rester aux niveaux actuels". Les rendements au Trésor ont baissé pour la quatrième séance consécutive. Le rendement à dix ans a touché en séance un creux de plus de cinq semaines. "La baisse des taux d'intérêt est probablement le plus important catalyseur de la semaine", a estimé Tony Welch de SignatureFD, à Atlanta.

L'Europe finit en ordre dispersé, les taux chutent encore

Les principales Bourses européennes ont terminé en ordre dispersé vendredi, tandis que Wall Street évoluait dans le vert à mi-séance, la tendance positive étant alimentée par une nouvelle détente dans le compartiment obligataire après des indicateurs macroéconomiques, dont l'emploi américain, qui confortent le scénario de la fin de la remontée des taux d'intérêt. À Paris, le CAC 40 a terminé en repli de 0,19% à 7.047,5 points au lendemain d'une hausse de près de 2%. Le Footsie britannique a reculé de 0,39% après également une séance euphorique la veille. Le Dax allemand a en revanche poursuivi son rallye, engrangeant 0,3% en clôture. L'indice EuroStoxx 50 a progressé de 0,12%, le FTSEurofirst 300 de 0,02% et le Stoxx 600 de 0,17%. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a gagné 3,71% et le Stoxx 600 3,41%. Au moment de la clôture en Europe, le Dow Jones avance de 0,87%, le Standard & Poor's 500 de 1,15% et le Nasdaq de 1,41%. Le rapport mensuel du département américain du Travail a montré vendredi que 150.000 emplois non-agricoles ont été créés en octobre alors que le consensus Reuters était de 180.000. La croissance du salaire horaire moyen s'est en outre stabilisée, à 0,2%, et sa progression en rythme annuel a décéléré, à 4,1%. Concernant l'ISM des services, son indice est tombé à un creux de cinq mois en octobre. Aux yeux des investisseurs, ces données prouvent l'efficacité de la transmission du resserrement monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur l'économie, qui n'aurait plus d'autre choix de continuer à renoncer à un tour de vis supplémentaire comme elle l'a fait lors de ses réunions de septembre et d'octobre. La probabilité d'un nouveau statu quo sur les taux de la Fed en décembre est ainsi passée de 83% à 90% après la publication du rapport sur l'emploi. En zone euro, les traders estiment que la

Banque centrale européenne (BCE) sera la première des grandes banques centrales à baisser ses taux directeurs face au risque de récession dans le bloc communautaire. Ils tablent avec une probabilité de plus de 80% sur une baisse du coût du crédit de 25 points de base d'ici avril. Au Royaume-Uni, où l'activité dans le secteur s'est encore contracté en octobre, les anticipations d'une baisse des taux se sont également renforcées, avec deux réductions prévues en 2024. VALEURS EN EUROPE De nombreux publications d'entreprises ont animé les échanges en Europe, avec notamment à Paris Axa qui a cédé 1,22% après un chiffre d'affaires sur neuf mois sans grande surprise, tandis que Société générale (+0,85%) a profité du contexte favorable aux valeurs cycliques malgré des revenus inférieurs aux attentes au troisième trimestre. BMW a avancé de 2,04% à la faveur d'une hausse de sa marge dans l'automobile, tandis que le danois Maersk a chuté (-16,93%) après un avertissement sur son bénéfice annuel. Les rendements souverains en zone euro ont poursuivi leur baisse pour la septième séance consécutive, reculant en rythme hebdomadaire à leur plus bas niveau depuis cinq mois. Le dix ans allemand a ainsi cédé en clôture 7,5 points de base, à 2,643%, et sur l'ensemble de la semaine, il a perdu 18 points, sa chute hebdomadaire la plus importante depuis le 2 juin. Son équivalent américain de même échéance abandonne au même moment 12,4 points de base, à 4,5393% après avoir touché en séance un creux de plus de cinq semaines, à 4,84%. Le dollar est tombé à un plus bas de six mois face à un panier de devises de référence après le rapport sur l'emploi américain. L'euro se traite à 1,0737 dollar, en hausse de 1,1%, et la livre sterling à 1,238 dollar, en progression de 1,47%.

ETATS-UNIS

Les créations d'emplois marquent le pas en octobre, avec un chômage en légère hausse

Le taux de chômage de la première économie mondiale augmente légèrement au mois d'octobre. Ce ralentissement va de pair avec celui de l'inflation, qui reste toutefois élevé aux Etats-Unis. Les marchés ont réagi positivement à ces chiffres du département américain du Travail.

Conjoncture au ralenti du côté des emplois aux Etats-Unis, avec moins de postes créés au mois d'octobre. Le taux de chômage de la première économie mondiale se retrouve donc en légère hausse, à +3,9%. La grève historique chez les trois grands constructeurs automobiles américains (General Motors, Ford et les marques américaines du groupe international Stellantis) aurait en partie joué sur ce résultat.

En octobre, 150.000 emplois ont donc été créés, moitié moins qu'en septembre, a annoncé ce vendredi le département américain du Travail. Les secteurs de la santé, les emplois publics et l'assistance sociale ont embauché, mais « l'emploi a reculé dans l'industrie manufacturière en raison de la grève », précise le communiqué. Les chiffres sur l'emploi sur les mois d'août et septembre ont par ailleurs été révisés à la baisse : 101.000 emplois de moins qu'initialement annoncés ont été créés sur ces deux mois. Les salariés qui avaient cessé le travail sur l'ensemble de la période prise en compte pour calculer l'emploi ne sont en effet pas comptés comme employés, avait précisé ce jeudi Gregory Daco, chef économiste pour le cabinet de conseil EY Parthenon. Cela représente 33.000 des plus de 45.000 grévistes qu'a connus, au plus fort, cette grève inédite de six semaines chez les trois grands constructeurs automobiles installés aux Etats-Unis. La grève touche désormais à sa fin, après des accords de principe conclus avec le principal syndicat du secteur le « United Auto Workers » (UAW).

Chômage qui reste historiquement



bas
Avec une augmentation de seulement 0,1 point, le taux de chômage américain, à 3,9% en octobre, est historiquement bas. « La croissance de l'emploi reste positive, les salaires ralentissent et le taux de chômage est proche de niveaux historiquement bas », a résumé dans une note Rubeeela Farooqi, cheffe économiste pour le cabinet de référence High Frequency Economics (HFE). « Nous nous attendons à ce que le marché du travail se détende et que l'activité économique ralentisse au fil du temps en réponse à une politique monétaire restrictive » de la part de la Réserve fédérale américaine (Fed), a-t-elle précisé.

L'inflation en toile de fond
Car le ralentissement du marché de l'emploi, néanmoins, va de pair avec celui de l'inflation. Les Etats-Unis connaissent une importante pénurie de main d'œuvre depuis plus de deux ans, qui a fait flamber les salaires,

contribuant à l'inflation. Pour la combattre, la Fed appuie sur les taux afin de faire ralentir la consommation. Elle les a cependant laissés inchangés ce mercredi, comme lors de sa précédente réunion en septembre. « Le marché du travail reste tendu, mais les conditions de l'offre et de la demande continuent de s'équilibrer », a relevé le président de la Fed, Jerome Powell, mercredi lors d'une conférence de presse. « La réduction de l'inflation nécessitera probablement (...) un certain assouplissement des conditions du marché du travail », avait-il cependant averti. Bien que la situation semble se rééquilibrer, doucement, les employeurs rencontrent toujours d'importantes difficultés à recruter. « Si chaque chômeur du pays trouvait un emploi, nous aurions encore environ 3 millions d'emplois disponibles », relevait Stephanie Ferguson, chargée des questions d'emploi à la Chambre de commerce américaine (U.S. Chamber of Commerce), dans

une étude publiée mi-octobre.

Pénuries de main d'œuvre
« Les pénuries de main d'œuvre sont plus persistantes » qu'en 2019, a également commenté ce mercredi Nela Richardson, la cheffe économiste chez le cabinet de ressources humaines ADP, lors d'une conférence téléphonique. Ainsi, lorsqu'un secteur recrute moins, « il est difficile de savoir » si c'est « parce que les entreprises embauchent moins ou parce qu'elles ne trouvent pas de travailleurs ». Le seul secteur privé a créé plus d'emplois en octobre qu'en septembre, avait montré mercredi l'enquête mensuelle ADP/Stanford Lab. Quant aux salaires, ils ont connu leur plus faible hausse depuis fin 2021, mais ont tout de même progressé sur un an de 5,7% pour les travailleurs qui ont conservé le même emploi, et de 8,4% pour ceux qui ont changé.

TURQUIE

L'inflation reste stable en octobre, mais le pays reste englué dans la crise

Après plusieurs mois d'instabilité, l'inflation est restée stable au mois d'octobre en Turquie. Mais le pays est toujours empiété dans une grave spirale inflationniste. Derrière, une crise sociale qui s'accroît. Après plusieurs mois d'instabilité, l'inflation est restée stable autour de 61% sur un an au mois d'octobre en Turquie. Selon des données économiques publiées ce vendredi par les autorités turques, la hausse des prix à la consommation, alimentée notamment par la dépréciation de la livre turque, a très légèrement baissé en octobre, à 61,36%. Pour rappel, elle avait atteint 61,5% en septembre. Le chef de la banque centrale turque, Hafize Gaye Erkan, a estimé jeudi que l'inflation pourrait atteindre 65% fin 2023 et baisser à 36% fin 2024. Quoique élevés, les chiffres officiels sont contestés par les économistes indépendants du Groupe de recherche sur l'inflation (Enag), qui calculent la hausse des prix à la consommation à 126,18% en glissement annuel en octobre. Depuis les élections de mai et la reconduction au pouvoir du président Erdogan, la nouvelle équipe à la tête de la Banque centrale et du ministère de l'Economie a fait remonter le taux directeur de 8,5 à 35%, afin de tenter de réduire l'inflation. Il s'agit du plus haut niveau depuis l'arrivée au pouvoir de Recep Tayyip Erdogan, en 2003. Mercredi dernier, ce dernier a assuré devant le parlement turc que son

gouvernement « lutte contre l'inflation sur tous les fronts ». « Il faut du temps pour voir les effets des mesures prises se répercuter sur la vie quotidienne des gens », a-t-il ajouté. Le président turc a été réélu en mai dernier en s'engageant durant sa campagne à ne jamais autoriser la banque centrale à relever son taux directeur tant qu'il serait président. Il a cependant changé de cap, en nommant une nouvelle équipe d'économistes respectés, formés à Wall Street et dans le privé, chargés de sortir la Turquie de la crise. La banque centrale aurait, selon les estimations, dépensé plus de 200 milliards de dollars

pour tenter de soutenir la livre turque au cours des deux dernières années. Les nouveaux responsables de l'économie et des finances, en poste depuis juin, ont décidé de laisser la monnaie s'affaiblir afin d'alléger la pression sur ses réserves. Mais les analystes considèrent aussi que les interventions répétées sur la monnaie commencent également à éroder la compétitivité des principales exportations turques. La livre turque est passée de 20 livres pour un dollar, au moment de la réélection d'Erdogan, à plus de 28 dollars jeudi dernier.

SUÈDE

Les travailleurs de Tesla étendent leur grève

La grève des salariés de Tesla en Suède s'est élargie vendredi, a annoncé le syndicat IF Metall, une semaine après le début du débrayage pour dénoncer le refus du constructeur automobile américain de signer une convention collective sur les salaires. La première phase de la grève affectait 130 mécaniciens de Tesla dans dix ateliers à travers la Suède, selon le syndicat. Vendredi, le mouvement s'est étendu à quelque 470 travailleurs supplémentaires dans 17 autres ateliers où sont réparées des voitures électriques du fleuron d'Elon Musk. « Ces personnes vont travailler comme d'habitude et effectuer leurs tâches sur d'autres modèles de voitures » mais pas sur les Tesla, a précisé Jesper Pettersson, porte-parole d'IF Metall. Selon lui, le syndicat a rencontré au cours de la semaine des représentants du spécialiste américain de la voiture électrique, et une autre réunion est prévue lundi. Il n'a pas souhaité faire de commentaires sur l'état d'avancement des négociations.

REMONTÉE DU CHÔMAGE EN ZONE EURO

L'Espagne et la Grèce enregistrent les taux les plus élevés

Le taux de chômage dans la zone euro repart en septembre avec une augmentation de 0,1 point par rapport au mois précédent. Pas de quoi s'alarmer pour autant, le taux était à un plus bas historique en août.

Le taux de chômage dans la zone euro a remonté de 0,1 point en septembre sur un mois, à 6,5% de la population active, après un plus bas historique le mois précédent, selon des données d'Eurostat, publiées ce vendredi 3 novembre.

Pour rappel, l'indicateur s'était établi en août 6,4%, un niveau déjà enregistré en juin et qui constitue son plus bas niveau depuis que l'office européen des statistiques a commencé à compiler cette série, en avril 1998, pour les pays ayant adopté la monnaie unique. Pour l'ensemble de l'Union européenne, le taux de chômage s'est élevé en septembre à 6%, exactement au même niveau qu'en juin, juillet et août, a précisé Eurostat. Le chômage a nettement baissé en Europe depuis la mi-2021, grâce à la forte reprise économique post-Covid qui a succédé à une récession historique due à la pandémie. Malgré une stagnation de l'activité économique dans la zone euro à partir de fin 2022, alimentée par les conséquences de la guerre en Ukraine et la flambée de l'inflation, le chômage a poursuivi son recul avant de se stabiliser depuis le printemps à un niveau inédit en un quart de siècle.

Malgré tout, le Portugal voit son taux de chômage augmenter à 6,5% en septembre, contre 6,2% le mois précédent. Même son de cloche en Italie (7,4% en septembre). Le taux de chômage a atteint 7,3% en France, inchangé par rapport à août. Il s'est établi à 3% en Allemagne, comme durant les quatre mois précédents. Les taux les plus faibles de l'UE ont été enregistrés en République tchèque (2,7%), à Malte (2,8%) et en Pologne (2,8%). Les plus élevés ont été relevés en Espagne (12%, en hausse de 0,1 point sur un mois) et en Grèce (10%, en recul de 0,6 point).

CITROËN ë-C3 VS RENAULT R5 ÉLECTRIQUE

Le duel des françaises électriques à 25 000 euros

La concurrence des voitures électriques à moins de 25 000 euros va s'intensifier. En France, deux nouveaux modèles sont en développement chez Renault et Citroën, et concurrenceront très bientôt les Dacia Spring, Fiat 500e et autre MG4. À la clé aussi, une potentielle offre de leasing à moins de 100 euros par mois avec le gouvernement français.

Qui remportera le match entre la Citroën ë-C3 et la Renault R5 électrique ? L'année prochaine, les deux rivales françaises sortiront leur nouveau modèle à moins de 25 000 euros et partiront sur des stratégies différentes pour tenter de conquérir ceux qui n'ont pas encore trouvé économiquement intéressant de quitter la voiture thermique. Le segment B, cher aux Français, va s'électrifier. Et sa concurrence s'électrifier. La confrontation entre Stellantis (Peugeot, Citroën) et Renault s'est jusqu'à présent matérialisée par des matchs entre SUV électriques, comme les récents 3008 et Scénic. Place dès lors au segment des citadines électriques de 4 mètres, dotées de plus de 300 kilomètres d'autonomie et proposées à un prix attractif, comme le fait déjà Fiat avec la 500e, MG avec la MG4 ou encore Dacia avec la Spring. Une course contre la montre est d'ores et déjà lancée. Renault planifie de retirer ses Zoé et Twingo E-Tech l'année prochaine et Volkswagen travaille sur une ID.2 au même niveau de prix. Le gouvernement



français, aussi, lance en ce mois de novembre un plan de financement pour équiper des milliers de Français d'une voiture électrique à moins de 100 euros par mois. La Citroën C3 électrique 2024 pourrait faire partie de l'offre.

Prix et disponibilités

Citroën lancera son ë-C3 avant Renault et sa R5 électrique. Elle l'a dévoilé dans sa version de commercialisation alors que Renault tient toujours le mystère. Ainsi, la Citroën C3 électrique est prévue pour être lancée lors du second trimestre 2024, au printemps prochain donc. Quant à la R5 de Renault, sa commercialisation est attendue pour l'automne 2024, et sa présentation au printemps.

La marque aux chevrons a déjà présenté sa C3 électrique au mois d'octobre, l'occasion pour elle d'annoncer son prix : la citadine électrique démarrera à

23 300 euros dans sa configuration de base au lancement. Une configuration baptisée You et qui sera, en 2025, complétée par une autre plus accessible encore, à moins de 20 000 euros. Ces tarifs ne comprennent pas le bonus écologique – autrement dit la C3 électrique de Citroën coûtera 18 300 euros et aux alentours de 15 000 euros en 2025. Référence actuelle, la Dacia Spring coûte 20 800 euros et 15 800 euros bonus compris (disponible pour les commandes jusqu'au 15 décembre prochain).

Les détails tarifaires de la Renault R5 électriques ne sont pas encore connus. Luca de Meo, le patron de la marque, parlait à l'origine d'un prix à 20 000 euros, mais l'inflation en a décidé autrement et la marque travaille désormais à ce que la R5 électrique puisse être commercialisée en dessous des 30 000 euros. Nous allons le voir à la suite de ce compa-

ratif Renault R5 électrique vs Citroën C3 électrique : la proposition de la marque aux losanges fera intervenir deux batteries différentes dans sa gamme, ce que ne propose pas Citroën avec sa ë-C3, qui se contente d'une batterie. La plage tarifaire chez Citroën sera donc plus étroite. Les clients choisiront plutôt des modèles d'entrée de gamme là où Renault cherche à ce que ses clients viennent cocher plusieurs options et opter pour des versions mieux équipées.

Conception : le made in France ou non

La conception d'une voiture électrique à moins de 25 000 euros diffère entre Renault et Citroën. La seule qui sera entièrement produite en France est la Renault R5 électrique. Les lignes de Douai, dans le département du Nord, se chargeront de l'assemblage de la voiture quand une usine à Cléon en Normandie fournira la batterie. La seule petite entrave se trouvera du côté de la batterie de 42 kWh qui sera pendant un an fournie par un fournisseur chinois, avant d'être rapatriée en France. Le groupe Stellantis, avec Citroën, n'a pas franchi le pas d'une production française de sa nouvelle C3 électrique en France, faute d'y trouver une main-d'œuvre trop chère. Seul le moteur de la citadine sera produit à Trémery en Moselle. Le reste de la voiture sera assemblé en Slovaquie et les batteries proviendront de Chine, par le fournisseur Svolt. À savoir que la Dacia Spring aussi est une voiture produite en dehors de la France. Celle-ci provient de Chine, d'où le fait que la citadine perdra, en janvier prochain, son éligibilité au bonus écologique de 5 000 euros.

AUDI Quelles sont les nouveautés attendues en 2024 ?

2024 sera une année agitée pour Audi qui prévoit plusieurs nouveautés intéressantes.

L'année 2023 d'Audi a été particulièrement calme. Mais cela risque de ne pas durer longtemps. En effet, le constructeur allemand s'attend à une année 2024 un peu plus riche en nouveautés. Voici lesquelles.

La grande nouveauté de cette année 2024 pour Audi est le lancement de son nouveau modèle : le Q6 e-tron. Ce SUV devrait se situer entre le Q4 e-tron et le nouveau Q8 e-tron.

Le constructeur allemand a offert un aperçu de ce nouveau SUV lors du Salon de Munich en septembre dernier.

En revanche, aucune information sur les caractéristiques techniques de ce modèle, si ce n'est l'utilisation de la nouvelle plateforme PPE. Cette dernière est développée en collaboration avec Porsche.

En plus de l'Audi Q6 e-tron, le constructeur allemand s'attend à accueillir deux berlines électriques. La nouvelle génération de son A4 devrait débarquer en 2024, malgré des zones de flou. Plusieurs motorisations devraient être proposées à son lancement que ce soit au niveau thermique et de l'hybride rechargeable. Là encore, sa version 100 % électrique se basera sur la plateforme PPE. Le deuxième modèle qui devrait voir le jour chez Audi est l'A6 e-tron, qui découlera de la série de concept-cars "sphère".

Cette voiture est aussi basée sur la plateforme PPE. Au niveau de l'autonomie, Audi annonce la possibilité d'effectuer 700 kilomètres en cycle WLTP.

Des iPhone dysfonctionnels à bord des BMW

À cause du support de charge à induction des BMW et des Toyota Supra, certains propriétaires des derniers iPhone 15 Pro se sont plaints d'avoir perdu l'usage de leur puce NFC, indispensable pour Apple Pay et pour d'autres fonctionnalités comme l'ouverture de leur voiture sans clé. Apple en enquête et promet une correction d'ici la fin de l'année.

N'utilisez pas le support de recharge sans fil à induction des BMW et des Toyota Supra. Apple, dans une note interne, a confirmé le dysfonctionnement sur ses récents iPhone 15 Pro et a signalé qu'un correctif serait en préparation, pour être disponible plus tard cette année. En attendant, tenter de recharger son iPhone en mode sans fil à l'intérieur de ces voitures fait courir le risque de perdre l'usage de votre puce NFC, utile pour les paiements mobile avec Apple Pay ou les différents services tels que l'ouverture sans clé sur les Tesla... et les BMW. Apple n'a donné aucune précision sur les raisons de ce problème rencontré lors de l'utilisation de la recharge sans fil sur les supports BMW et Toyota (sur la Supra, qui a été développée conjointement avec BMW). Contacté par MacRu-



mors, ou encore The Verge, BMW n'a fait aucun commentaire et il semblerait que le problème provienne plutôt du côté de chez Apple. Les clients concernés expliquaient recevoir un message d'erreur, leur indiquant qu'il ne leur était impossible de configurer Apple Pay. D'autres indiquaient que leur iPhone 15 passait carrément en mode récupération de données, avec un écran blanc.

Après des problèmes de surchauffe, voici donc un nouveau dysfonctionnement sur l'iPhone 15, qui a de quoi agacer les clients tant il semble nécessaire pour eux de se rendre

dans un Apple Store en attendant un vrai correctif sur iOS. Au mois de septembre, c'était le passage à l'USB-C qui avait causé quelques torts aux propriétaires d'iPhone souhaitant connecter Apple CarPlay par câble. Certains câbles fonctionnaient dans certains modèles, et n'étaient pas reconnus dans d'autres... Y compris pour les câbles officiels d'Apple.

BMW et l'importance de la puce NFC

Que le problème tombe sur les propriétaires de BMW est d'autant plus ironique que la marque fait partie des pionnières dans le remplacement

des clés physiques de ses voitures par des clés virtuelles, sur smartphone. La « Digital Key », comme elle est appelée par le constructeur allemand, a été élargie à la gamme en 2021 pour les propriétaires d'iPhone et depuis le mois de avril 2023 pour les propriétaires d'un smartphone Android.

En plus de permettre de déverrouiller sa voiture, la clé numérique permet aussi de la géolocaliser, de démarrer le véhicule, ou encore de partager son accès avec un proche. Jusqu'à cinq clés virtuelles peuvent être créées pour ses amis, ses proches et ses collègues.

Apple a essayé de faire croire à l'UE que Safari est trois navigateurs différents

Le saviez-vous ? Safari n'est pas le navigateur web de l'écosystème d'Apple, mais trois navigateurs différents pour autant de systèmes d'exploitation. C'est la fable racontée par le constructeur à la Commission européenne pour échapper au DMA, mais Bruxelles n'a pas été dupe.

La législation européenne sur les marchés numériques (DMA) a désigné début septembre six contrôleurs d'accès qui devront rendre des comptes à la Commission et ouvrir leurs plateformes à la concurrence. On trouve Alphabet, Amazon, Meta, Microsoft, Bytedance (TikTok) et Apple. Le constructeur californien est ciblé pour trois plateformes : iOS, l'App Store et Safari.

Une fable rejetée par l'UE

À compter de fin mars 2024, Apple devra donc autoriser l'installation de boutiques alternatives sur l'iPhone, permettre l'achat de contenus dans les apps avec d'autres services de paiement que le sien, ou encore ouvrir la NFC de l'iPhone à autre chose que ses propres services.

En juillet, deux mois avant que la Commission désigne Safari comme très grande plateforme à réguler, Apple avait tenté de convaincre Bruxelles que « chaque version du navigateur web Safari constitue un « service essentiel de plateforme » ». Le document qui reprend la décision de l'exécutif européen résume la situation : « Selon Apple, Safari sur iOS, Safari sur iPadOS et Safari sur macOS sont des navigateurs web » ; le constructeur indiquant que seul Safari sur iOS entrait dans la définition de plateforme du DMA.

Apple distingue ces trois instances de Safari par des options et des interfaces diffé-



rentes. « Par exemple, Safari sur iPadOS et macOS incluent un panneau latéral, qui permet aux utilisateurs de voir les onglets ouverts, les groupes d'onglets, les signets et l'historique ». Un panneau certes absent de la version iOS, mais que l'on retrouve sous d'autres formes.

La Commission n'a eu aucun mal à démonter l'argumentaire d'Apple. La présentation de Safari sur le site web de l'entreprise annonce en effet que « Safari est le même, pour différents appareils » (« Same Safari. Different device », ce

qu'Apple a traduit en français par « Un navigateur qui voyage sur tous vos appareils »).

La stratégie de la firme à la pomme n'a donc pas été très efficace. Pire encore, elle a poussé la Commission à enquêter sur la possibilité de désigner iPadOS et iMessage comme grande plateforme...

Apple n'est pas le seul contrôleur d'accès à vouloir échapper aux fourches caudines de l'UE. Microsoft et Google ont aussi de faire valoir leurs arguments.

GALAXY S24

Les utilisateurs européens peuvent maintenant croiser les doigts

De nouvelles informations viennent confirmer à demi-mot ce que l'on croyait au sujet des Galaxy S24, même si tout n'est pas encore perdu. On vous explique nos inquiétudes autour des futurs smartphones haut de gamme de Samsung.

D'insistantes rumeurs évoquaient que les Galaxy S24 pourraient utiliser une combinaison de puces Qualcomm Snapdragon et de Samsung Exynos, selon les continents sur lesquels ils seront vendus. Un sujet en partie confirmé par le PDG de Qualcomm.

C'est lors d'un appel téléphonique pour évoquer les résultats de sa société que Cristiano Amon, le PDG de Qualcomm, a un peu vendu la mèche. En effet, il a indiqué que l'entreprise s'attendait à avoir (l'année prochaine) une part de marché majoritaire dans son



partenariat avec Samsung, mais pas la totalité. Des paroles qui résonnent avec les rumeurs insistantes selon lesquelles les processeurs Exynos de Samsung reviendraient sur le devant de la scène avec les Galaxy S24. Malheureusement, la dernière tentative de la firme coréenne ne s'est pas vraiment soldée par un succès. On se souvient des problèmes de performances et de surchauffe des Galaxy S22 européens équipés de la puce Exynos 2200. Sur le marché américain, les smartphones étaient alors

équipés du Snapdragon 8 Gen 1, plus puissant et bien mieux optimisé au niveau de sa consommation d'énergie. Les paroles d'Amon laissent entendre que, contrairement aux Galaxy S23, Qualcomm n'équiperait pas l'ensemble des modèles de Galaxy S24.

Quels modèles de Galaxy S24 seraient concernés ?

Le fait que Samsung ait tué son Exynos 2300 dans l'œuf et ne l'ait pas intégré aux Galaxy S23 est une preuve que la marque a retenu la leçon. Ainsi, elle pourrait revenir plus fort avec un Exynos

2400 dopé à l'intelligence artificielle, évidemment. Cependant, seuls certains modèles de S24 en seraient équipés. C'est là ce moment-là que les rumeurs reprennent de plus belle.

Les Galaxy S24 et S24+ seraient livrés avec une puce Exynos sur tous les marchés, à l'exception de l'Amérique du Nord qui aurait la puce Snapdragon 8 Gen 3. En revanche, tous les Galaxy S24 Ultra seraient livrés avec la puce de Qualcomm, quels que soient les marchés.

À quelques mois de la présentation des Galaxy S24, on peut s'attendre à ce que Samsung lève prochainement le voile sur sa puce de nouvelle génération. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour que cette dernière remplisse toutes ses promesses et tienne la comparaison avec le Snapdragon 8 Gen 3 qui s'annonce déjà très prometteur.

Ce boîtier pour hackers en herbe peut faire planter un iPhone sous iOS 17

Le petit boîtier Flipper Zero continue de faire des siennes. Cet appareil peut envoyer en Bluetooth des notifications intempestives aux smartphones environnants — et il peut même faire planter un iPhone sous iOS 17.

Apple va sans doute devoir se mettre au travail pour trouver une parade aux attaques lancées par le Flipper Zero. Ce jouet chouchou des hackers en herbe peut en effet envoyer des notifications en pagaille aux iPhone à proximité. Il s'agit de demandes de connexion à des appareils fantômes, par exemple un Apple TV ; à la manière de pop-up publicitaires, l'affichage en rafale de ces messages intempestifs a de quoi pourrir la vie des utilisateurs.

Si les bidouilleurs ont rapidement trouvé le moyen d'exploiter ce boîtier vendu moins de 200 \$ pour faire des blagues et embêter les possesseurs d'iPhone, il est maintenant possible d'aller encore plus loin. Les appareils sous iOS 17 sont désormais susceptibles de planter, nécessitant dès lors un redémarrage de l'appareil.

Le chercheur en sécurité Jeroen van der Ham en a fait l'expérience lors d'un voyage en train aux Pays-Bas. Après avoir reçu les alertes de connexion, son iPhone a tout simplement planté. Lors de son voyage retour, il a eu la chance de tomber sur la personne à l'origine de ces attaques, qui voyageait dans le même wagon ; il lui a demandé d'arrêter son bazar car « c'est extrêmement ennuyeux ».

Pour exploiter cette faille d'iOS 17, il faut installer au préalable un firmware spécifique sur le Flipper Zero. Une option permet de lancer à la volée des notifications de connexion, une seconde d'activer la fameuse attaque qui fait planter les iPhone. La seule solution pour éviter les alertes à répétition et les crashes est de désactiver le Bluetooth depuis les réglages (désactiver le Bluetooth via le centre de contrôle n'aura aucun effet). Ne plus pouvoir utiliser le Bluetooth avec l'iPhone est très handicapant quand on porte une Apple Watch ou des AirPods. C'est pourquoi on espère que le constructeur va s'emparer du problème et développer un correctif. Les appareils d'Apple ne sont pas les seuls à être victimes de ce spam par Bluetooth interposé : des smartphones Galaxy et des PC Windows peuvent aussi être inondés de ces notifications pénibles.

Le Flipper Zero est un petit outil pour geeks avec lequel il est possible de dupliquer des cartes d'hôtel, de lire des puces d'animaux ou de contrôler un téléviseur. C'est un couteau suisse de la connexion sans fil, il peut interagir avec des signaux RFID, NFC, Wi-Fi, radio ou encore avec le Bluetooth.

Mots fléchés

Oeuvre de Dumas	↓	Écrivain américain	↓	Père de d'Artagnan	↓	Verte contrée	↓	Agrippés	↓	Île de mélomane	↓	Cubes de jambon	↓
Dériver	↘	Mère de lévrier	↓	Déchet organique	↓			Oiseau d'étang	→	Roue à gorge	↓	Presque parfait	↓
								Dérivé de l'urée	↓				
Onéreuse	→					Massif alpin	→				Nid d'espions	→	
Règle											Patriarche		
	↘			Ancien	→	On suit son fil	→						Fléuve du Congo
				Renforce le oui									
Ville d'Algérie	→			↓		Vieux navire	→			Organisme de paix	→		↓
Cheminée sicilienne										Récréation			
	↘				Airé	→				↓		Pierre verte	
				Violent vent froid									
Devant l'année	→			Monde des bulles	→	Paradis	→				Article de Madrid	→	↓
				Bronzage		Volumes de bois					Vielle colère		
À l'extérieur	→			↓		↓					↓		
Petite cale							Apprécie	→					
	↘												
		Os de loup	→					Droit de passage	Très longue période	→			Enfour
		Airelle											
Souffrant	→	↓						Certificat	→	↓			↓
Bord de mer								Nouvelles normes					
	↘				Vase funéraire	→		↓		Vaincre		Cycle	→
					Ouvre l'appétit								
Sodium	→			Arrangé	→					↓		Autre do	→
Évite les longueurs												Hors la loi	
	↘											↓	
				Foulée	→			Églefin	→				
				Annotation				Région du ciel					
Général portugais	→			↓				Réchauffer	→	↓			
Accord du midi								La tienne					
	↘												
		Conjonction	→			Équerre	→		Dessert		Pièces d'artistes		Discipline
		Anonyme											
Passé au four	→	↓				Force le pas	→		↓		↓		↓
Acte notarié													
	↘							Usurper (s')	→				
								Âne chamboulé					
Héros de Spielberg		Trotte en Chine	→			Baudet	→	↓			Plaisanterie	→	Annonce la spécialité
	↘					Métal précieux							↓
						↓			Sucré	→			
		Cri des bacchantes	→										
Fémur	→			Commune de Mayenne	→					Ville de l'Orne	→		

La FAO ajoute la Palestine aux zones nécessitant une aide alimentaire extérieure

LA FAO a ajouté vendredi la Palestine à la liste des pays et territoires nécessitant une aide alimentaire extérieure. "En Palestine, selon l'Aperçu des besoins humanitaires pour 2023, 1,5 million de personnes (28% de la population) étaient estimées en situation d'insécurité alimentaire aiguë et nécessitant une assistance immédiate entre mai et juillet 2022 (période de la collecte des données, NDLR): 1,2 million de personnes dans la bande de Ghaza et 353.000 personnes en Cisjordanie" occupée, rappelle l'agence. L'agression sioniste "est susceptible d'accroître les besoins d'aide humanitaire et d'assistance d'urgence, alors que l'accès aux zones touchées reste une préoccupation", ajoute la FAO dans son rapport sur les Perspectives de récolte et situation alimentaire publié trois fois par an.

RUSSIE

La croissance économique pourrait atteindre 3% en 2023

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré vendredi que le produit intérieur brut du pays (PIB) pourrait afficher une croissance de 3% en 2023. "Cette année, la croissance de notre PIB sera de 2,8% ou de 2,9%, voire de 3%", a-t-il affirmé, lors d'une réunion avec des membres de la huitième Chambre civique de la Fédération de Russie et les dirigeants des chambres civiques régionales, selon le Kremlin. M. Poutine a également souligné que les principales économies d'Europe connaîtraient un déclin, ajoutant que ces économies étaient actuellement souffrantes et confrontées à des défis. La Russie est devenue plus forte "économiquement, militairement, intérieurement et politiquement", et il est moins probable qu'elle soit exclue d'organisations (internationales), a affirmé M. Poutine.

FRANCE

17.700 emplois supprimés dans le privé au 3e trimestre

Le secteur privé en France a enregistré au troisième trimestre la suppression de 17.700 postes d'emploi, indique une estimation provisoire publiée vendredi par l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE). Il s'agit du deuxième trimestre de quasi-stabilité (+0,1% au trimestre précédent), après plusieurs trimestres de nette augmentation en 2021 et 2022, note l'Institut. L'emploi salarié privé excède de 0,7% son niveau d'un an auparavant (soit +138.800 emplois) et celui d'avant la crise sanitaire --fin 2019-- de 6,0% (soit +1,2 million d'emplois). L'intérîm, boussole du marché de l'emploi, baisse pour le troisième trimestre consécutif. Au troisième trimestre, ce secteur baisse de 1,9% (-15.300 emplois) après -0,5 % au deuxième trimestre (soit -4.300 emplois) et -2,5 % au premier trimestre (-20.400 emplois). L'emploi intérimaire est légèrement au-dessous de son niveau d'avant la crise sanitaire (-0,5%). Hors intérim, l'emploi salarié privé augmente "modérément" dans l'industrie et baisse dans la construction et le tertiaire non marchand, relève l'Insee. L'emploi salarié privé industriel augmente de 0,2 % (soit +6.400 emplois, après +5.300 emplois au trimestre précédent).

ECONOMIE MONDIALE

Les cinq facteurs de l’incertitude

Par Mohamed A. El-Erian, économiste

Les outils de politique économique devenant de plus en plus subordonnés aux considérations géopolitiques, les perspectives déjà faibles de croissance mondiale pourraient se détériorer. L'a situation économique était déjà confuse, mais le conflit entre le Hamas et Israël vient ajouter une nouvelle couche d'incertitude pour l'économie mondiale. Même dans l'hypothèse très improbable où la situation géopolitique s'améliorerait rapidement dans la région, celle-ci restera alimentée par cinq facteurs économiques et financiers. Premièrement, les principaux moteurs de croissance de l'économie mondiale sont sous pression. L'Europe étant au bord de la récession et la Chine en perte de vitesse, c'est aujourd'hui l'économie américaine qui s'impose comme le principal moteur de la croissance mondiale. Cette situation est devenue particulièrement évidente au troisième trimestre 2023, les prévisions de croissance aux États-Unis se révélant impressionnantes une fois de plus. Pourtant, même eux ne sont pas à l'abri. Depuis quinze mois, les analystes balancent entre quatre scénarios différents : atterrissage en douceur, atterrissage brutal, crash ou absence d'atterrissage. Bien que le scénario de l'atterrissage en douceur des Etats-Unis prédomine, il n'est pas exclu qu'il se transforme en atterrissage brutal. Si le narratif de croissance de la plus grande économie de la planète, forte d'institutions matures et d'une base productive diversifiée, peut ainsi basculer, il n'est pas surprenant que l'incertitude dans le reste du monde soit encore plus prononcée. Du côté positif, comme Gordon Brown, Michael Spence, Reid Lidow et moi-même l'expliquons dans notre nouvel ouvrage Permacrisis, les avancées en matière d'intelligence artificielle générative, de sciences de la vie et d'énergies propres ont toutes les chances d'améliorer significativement la productivité et la croissance potentielle du PIB. Mais, le chemin vers cet avenir incertain est semé d'em-

bûches. Le risque immédiat réside dans la récente flambée des coûts d'emprunt mondiaux, les marchés s'adaptant à la probabilité que la Réserve fédérale américaine et les autres grandes banques centrales – ayant procédé à des hausses de taux agressives, même tardivement, pour contrer les tendances inflationnistes qu'elles avaient initialement mal diagnostiquées – maintiennent des taux élevés pendant une période prolongée. Troisièmement, la persistance de cette perspective sur les taux d'intérêt accentue le risque de récessions et de turbulences sur les marchés financiers. Nous en avons observé les premiers signes au mois de mars, après que la mauvaise gestion des bilans et le relâchement dans la surveillance des banques aient conduit à la faillite de plusieurs banques régionales américaines. Quatrième élément d'incertitude, l'économie mondiale et les marchés financiers clés tel que celui des obligations d'Etat américaines manquent désormais d'ancrages verticaux essentiels, de type dynamique de croissance, confiance dans les signaux de politique économique, et flux financiers stabilisateurs. Les outils de politique économique devenant de plus en plus subordonnés aux considérations politiques et géopolitiques, les perspectives déjà faibles de croissance mondiale pourraient se détériorer. La politique monétaire est confrontée à une menace pour sa crédibilité, ainsi qu'à de véritables incertitudes structurelles concernant le niveau d'équilibre des taux d'intérêt et les effets retardés d'un cycle de resserrement des taux remarquablement concentré. Par ailleurs, la contraction des bilans des banques centrales et l'absence de cadre politique efficace compliquent la fixation des bons objectifs d'inflation dans une économie mondiale. Dans un contexte de déficits croissants et de paiements d'intérêts en hausse, se pose également la question de savoir qui absorbera la forte augmentation des émissions de dette souveraine. Pendant plus d'une décennie, la Fed a été l'acheteur le plus fiable des obligations d'Etat américaines, en raison de ses capacités semble-t-il

illimitées à imprimer de l'argent, et de sa sensibilité minimale aux prix. Or, contrainte par l'inflation et d'autres excès à passer de l'assouplissement quantitatif au resserrement quantitatif, la Fed est aujourd'hui un vendeur net fiable. Par ailleurs, de nombreux investisseurs institutionnels nationaux, tels que les fonds de pension et les compagnies d'assurance, ont déjà accumulé d'importantes participations en obligations, subissant des pertes importantes en valeur de marché. Privés de ces ancrages, l'économie mondiale et les marchés financiers deviennent des navires confrontés à une mer agitée. Ceci nous conduit au cinquième facteur d'incertitude mondiale : la réponse inadéquate aux crises à long terme telles que le changement climatique et l'aggravation des inégalités économiques. Plus nous attendons pour résoudre ces problèmes, plus les coûts finaux seront élevés. Nos actions insuffisantes aujourd'hui nous confronteront demain à des obstacles économiques et politiques encore plus complexes. Comme nous l'expliquons dans Permacrisis, le monde d'aujourd'hui a été façonné par trois échecs : l'incapacité répétée à réaliser une croissance cohérente qui respecte la planète ; des erreurs récurrentes en matière de politique intérieure ; et le manque systématique de coordination efficace des politiques mondiales. Voilà pour la mauvaise nouvelle. La bonne, c'est que nous avons la capacité de résoudre ces problèmes, et de transformer les cercles vicieux d'aujourd'hui en cercles vertueux. Pour mettre en œuvre les changements nécessaires, nous avons besoin d'un leadership politique visionnaire au niveau national, ainsi que d'une plus grande prise de conscience mondiale de nos défis communs. En l'absence d'un tel leadership, nous risquons de léguer à nos enfants et petits-enfants un monde en proie à l'instabilité économique et financière, à l'agitation politique intérieure et aux turbulences géopolitiques.

Source : Les Echos

Fitch abaisse la note de l’Egypte à B-, perspective stable

L'agence de notation Fitch a abaissé d'un cran la note de l'Egypte, de B à B-, jugeant que la dette publique déjà élevée continue de monter et que les réformes économiques n'avancent pas assez vite. L'institution a néanmoins

assorti cette note d'une perspective "stable", d'après un communiqué publié vendredi soir, car elle table sur une accélération des réformes après la présidentielle de décembre. "La lenteur des progrès en matière de réformes (...) a entamé

la crédibilité de la politique de change et exacerbé les contraintes de financement extérieur à un moment où les remboursements de la dette publique extérieure ne cessent d'augmenter", a expliqué Fitch. L'agence appelle à des ré-

formes telles que la "privatisation, le ralentissement des méga-projets et l'ajustement du taux de change", notamment pour "ouvrir la voie à un nouveau programme du FMI, potentiellement plus important".

HYDROCARBURES

ExxonMobil finalise le rachat d’une société américaine de captation de CO2

Le groupe américain du pétrole et du gaz ExxonMobil a annoncé, jeudi dans un communiqué, la finalisation de son rachat de Denbury, société américaine spécialisée dans la captation de CO2 valorisée 4,9 milliards de dollars. ExxonMobil avait annoncé son projet le 12 juillet, avec l'intention de payer sa proie en totalité en actions pour un équi-

valent de 89,45 dollars par titre, soit 0,84 action ExxonMobil pour une de Denbury. "Cette transaction est une étape majeure pour parvenir à une croissance rentable de notre activité Low Carbon Solutions", a commenté Darren Woods, patron d'ExxonMobil, cité dans le communiqué. En présentant ses résultats du troi-

sième trimestre le 27 octobre, le géant avait indiqué que les actionnaires de Denbury devaient voter mardi pour accepter ou non l'opération. Il revendique désormais de détenir le plus vaste réseau privé de gazoducs pour transporter du CO2 aux Etats-Unis situé dans l'une des régions les plus émettrices de CO2 du pays.